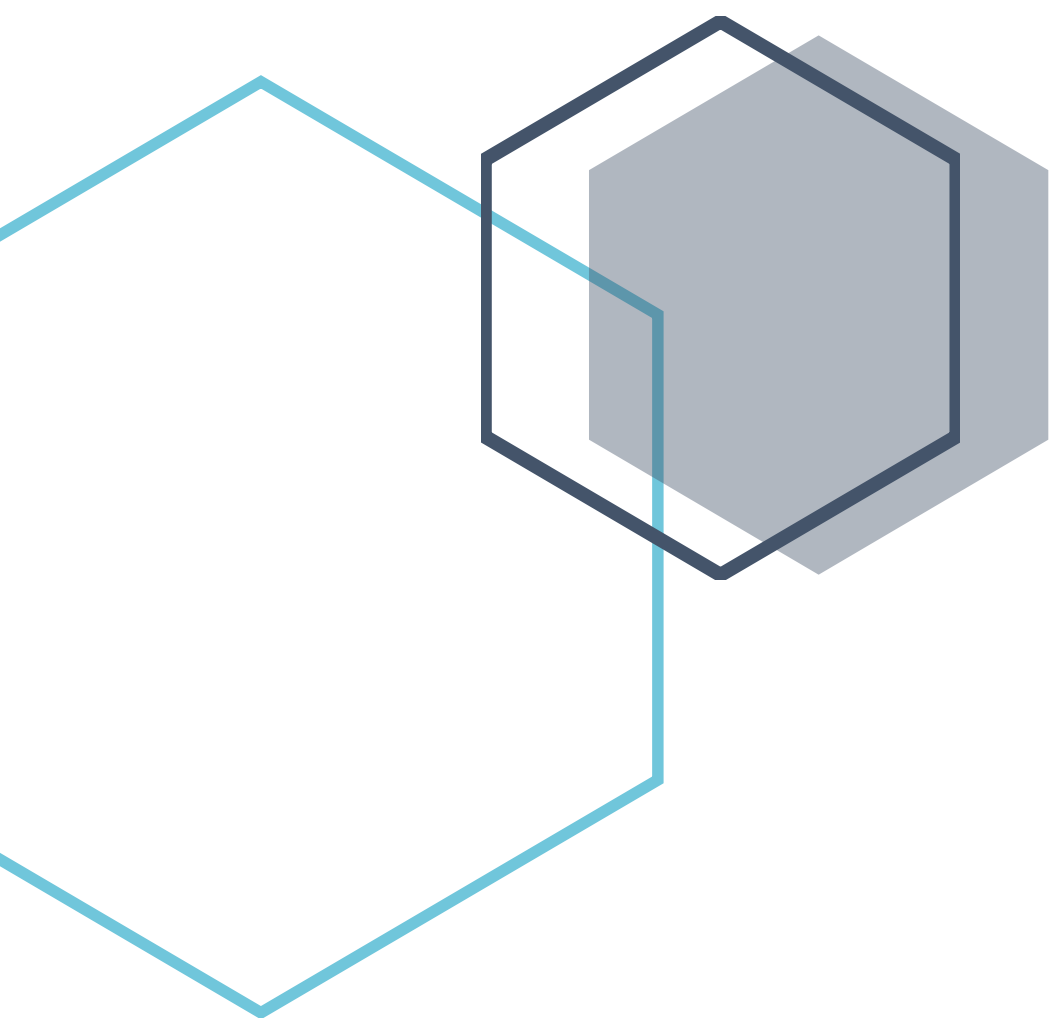


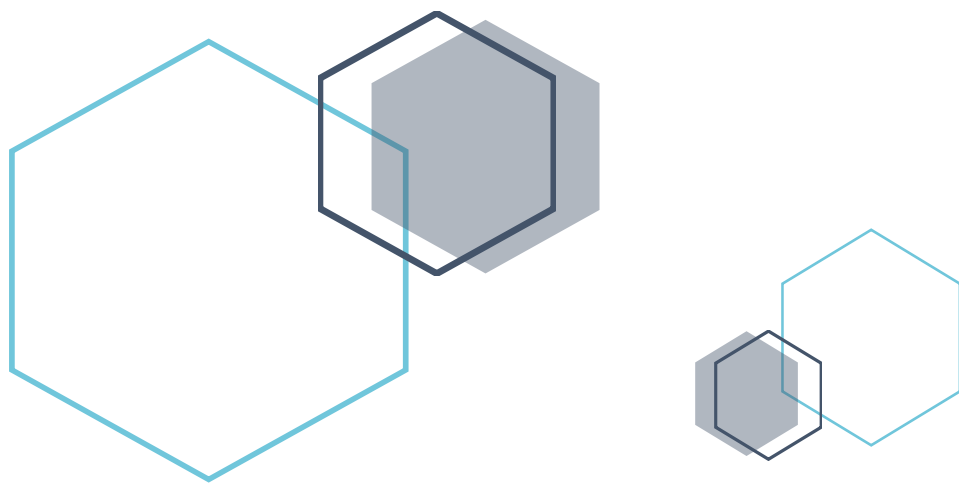


Rapport d'activité

Co.A.T.E.L

Comité d'Accueil pour les Travailleurs en Eure-et-Loir





Le mot du Président

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec plaisir que je vous accueille à cette Assemblée Générale qui va solder l'année 2022 de notre association. Je vous remercie vivement pour votre présence dans cette salle ce 23 juin 2023.

Le début de l'année 2022 a été marqué par le Covid 19, les précautions étaient encore à observer perturbant le fonctionnement quotidien de l'association. Le CoATEL a fait face pour mener à bien sa mission sociale, je tiens à remercier au nom du Conseil d'Administration, l'ensemble du personnel.

En octobre 2022, Monsieur Yoan HUBERT, notre Directeur Général quittait l'association, je le remercie pour toutes les actions menées pendant ces onze années de direction. En attendant le recrutement d'un nouveau Directeur, Madame Rachel YVON a bien voulu assurer cette fonction par intérim et au nom du Conseil d'Administration je la remercie vivement pour toutes les tâches et actions qu'elle assume avec une extrême justesse et compétence.

Le bilan 2022 n'est pas équilibré, un déficit de 86 630,00 € est comptabilisé ne mettant pas en cause l'association à court terme mais doit nous interroger sérieusement pour l'avenir. Le compte rendu financier présenté lors de cette assemblée nous détaillera un excédent de dépenses non provisionné par des recettes.

Le taux de fréquentation n'est pas exceptionnel surtout que la location des logements est notre principale source de revenus.

Comme je l'ai déjà dit l'année dernière, l'offre doit être irréprochable car les besoins en logements évoluent, la demande est plus sélective, beaucoup de locations ne sont plus en adéquation avec les besoins actuels.

Les travaux de rénovation prévus sur la résidence de Mainvilliers sont terminés, l'isolation extérieure a été posée.

Pour le bâtiment de Lucé 80 construit en 1978, le projet de restructuration des 78 logements est en cours de négociation avec Habitat Eurélien. La construction d'un bâtiment additionnel et la transformation du bâtiment actuel permettront d'améliorer l'offre qualitative du logement dans la résidence.

L'analyse économique et l'élaboration d'une convention devront être analysées lors du prochain Conseil d'Administration en septembre.

Les projets de prise en gestion par le CoATEL de nouvelles structures sont toujours à l'étude avec nos partenaires bailleurs.

En 2022 grâce à ses fonds propres l'équilibre financier du CoATEL est trouvé, mais ce transfert ne pourra pas être renouvelé sur plusieurs années de suite.

Le Conseil d'Administration doit s'interroger pour les années à venir concernant principalement le vieillissement des structures des bâtiments, les rénovations continues de logements très énergivores en dépenses, l'évolution du monde du travail qui nous impose de nouvelles règles, accélérer la dématérialisation entre autres et les difficultés de recrutements devenues récurrentes.

Un vaste chantier doit être mené rapidement en vue de pérenniser l'association.

Je remercie les services de l'état, les municipalités et nos partenaires qui nous permettent de mener à bien les missions d'aide au logement.

Au nom du Conseil d'Administration je remercie très vivement l'ensemble du personnel.

Je vais vous souhaiter une bonne assemblée générale.

Merci pour votre attention.

Daniel MERCIER,
Président

Sommaire



L'année 2022 en un
coup d'œil

..... page 3

Fiche signalétique

..... page 4

Résidences sociales

..... page 5

Places réservées aux
auteurs de violences
conjugales

..... page 6

C.A.D.A

..... page 7

C.H.R.S

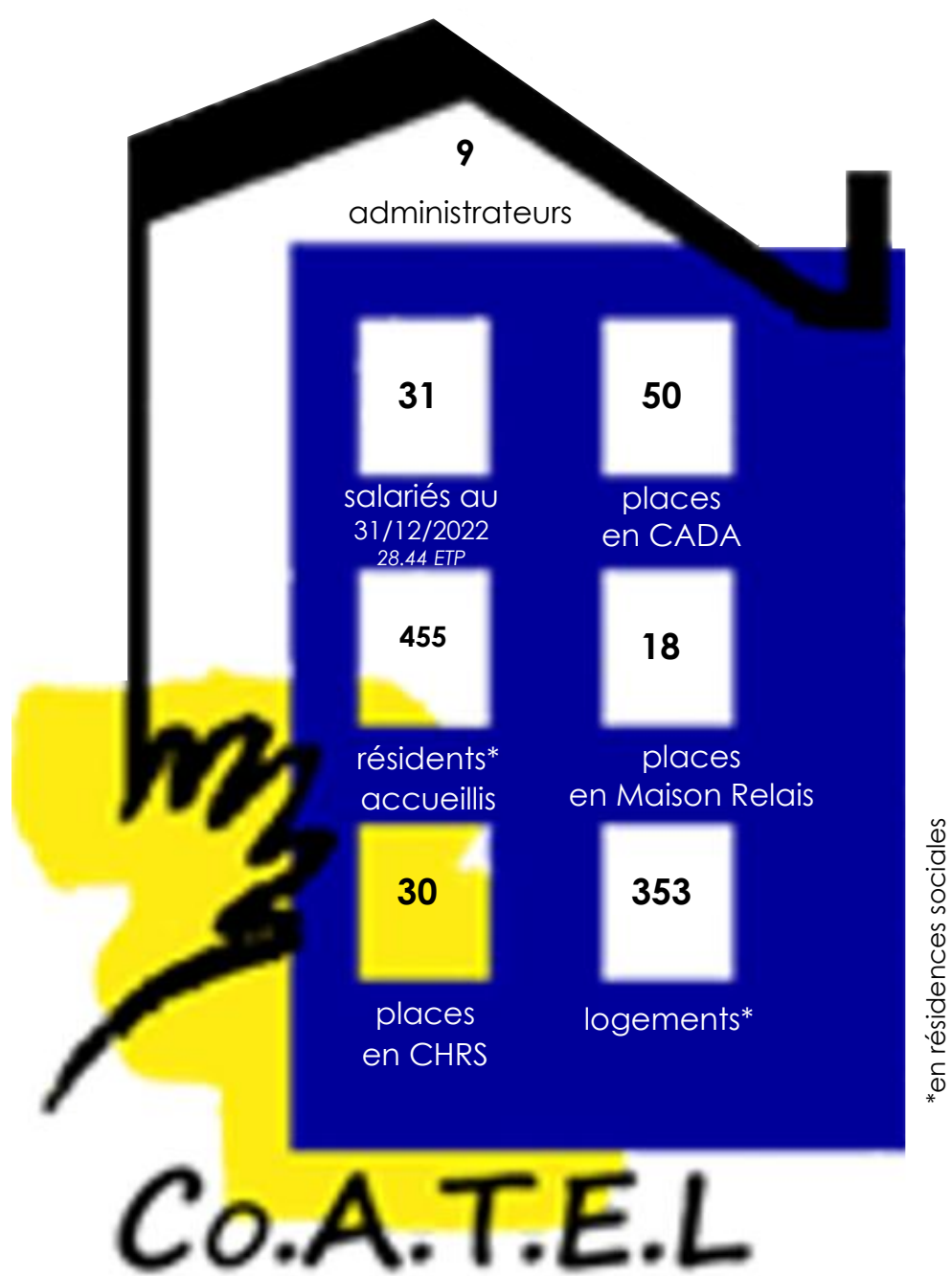
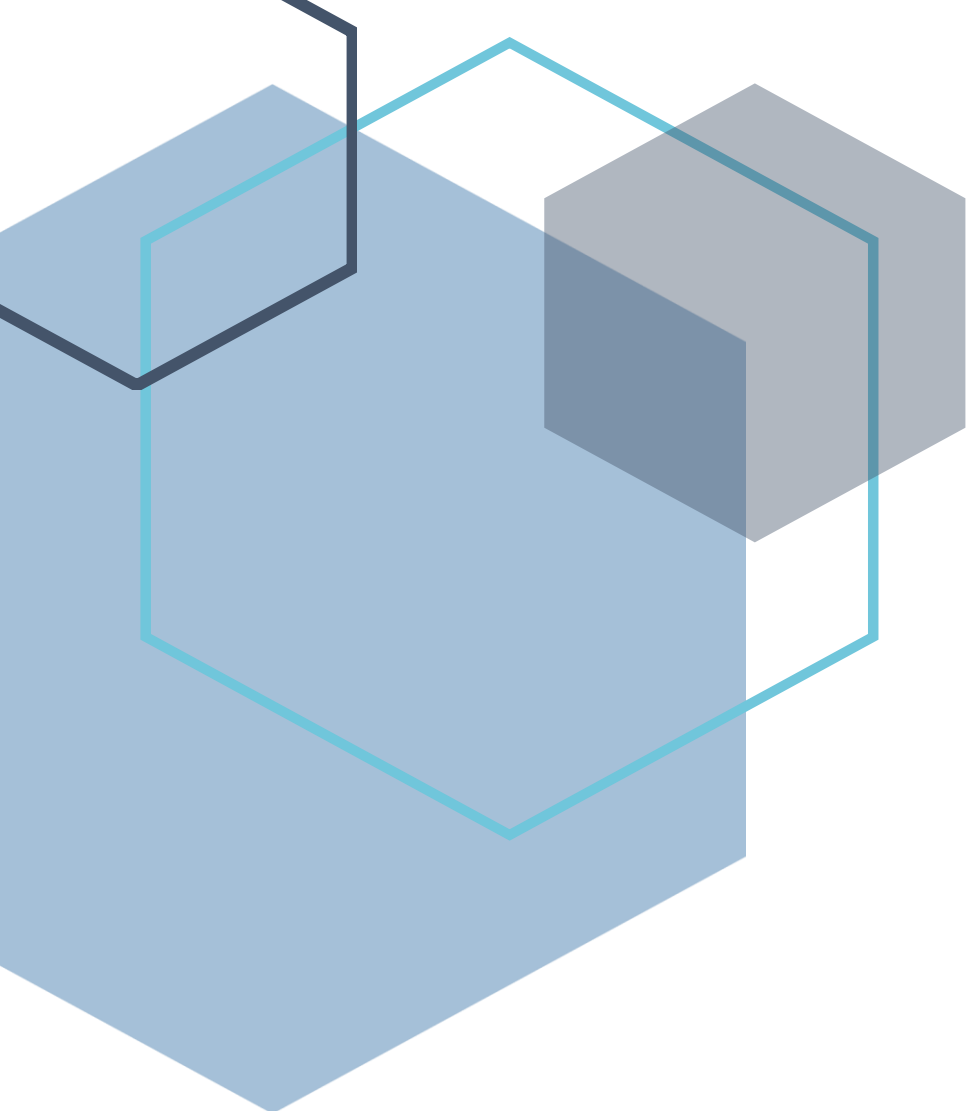
..... page 10

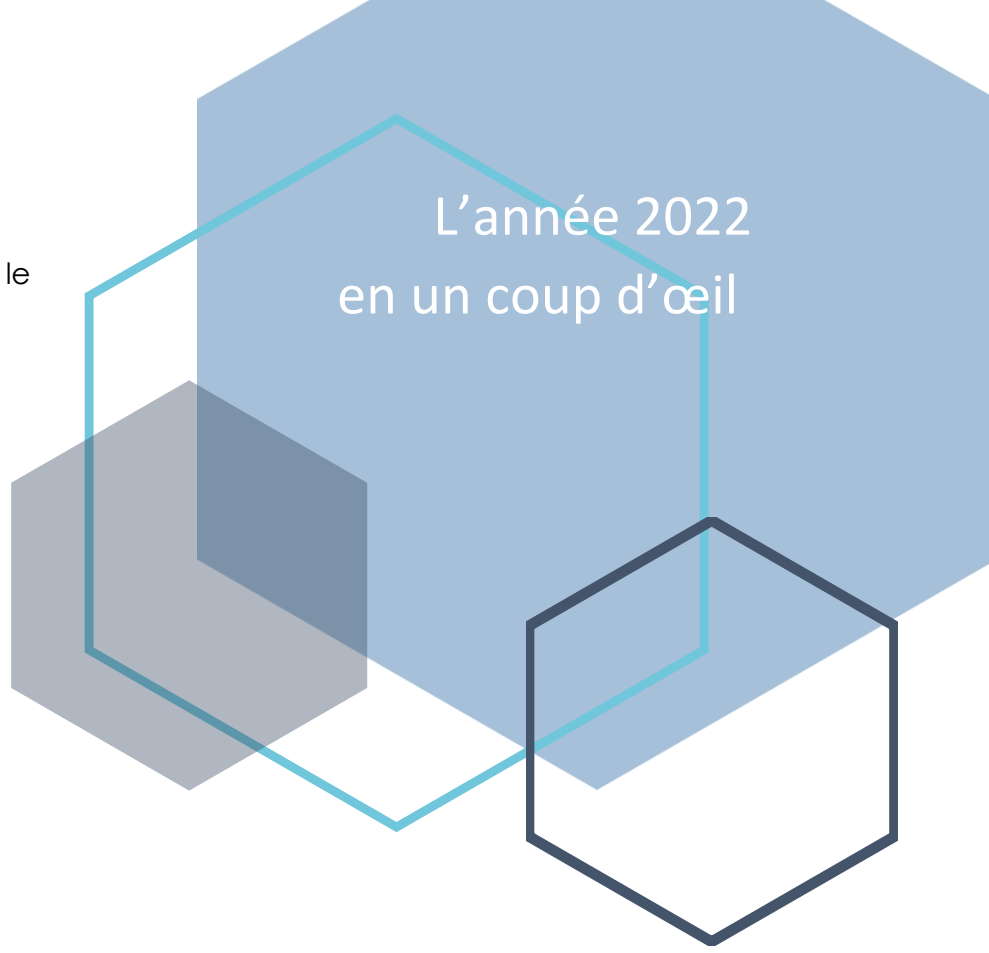
Maison Relais

..... page 13

Rapport du trésorier

..... page 16





L'année 2022 en un coup d'œil

Février

Sortie à la ferme pédagogique pour le CHRS

Avril

Repas au CHRS « cuisine du monde »
Participation du CADA au Carnaval de Châteaudun organisé par la ville

Mai

Mise en place de la pause-café le mardi matin avec café et gâteaux pour les femmes du CHRS
Participation des résidents de la Maison Relais à un atelier de jardinage

Juin

Assemblée générale de l'Association
Séjour à Pornic pour les résidents de la Maison Relais
Distribution du planning mensuel des activités proposées par les résidents de la Maison Relais

Juillet

Participation des résidents du CADA au programme estival organisé par la ville de Châteaudun
Journée à la base de Loisirs de Cloyes-sur-le-Loir pour les femmes et les enfants du CHRS
Le CHRS est lauréat des « 1000 premiers jours de l'enfant », action financée par l'ARS, en partenariat avec SOLIBIO et la PMI
Equithérapie proposée aux femmes du CHRS
Visite des jardins du château de Maintenon par les femmes du CHRS

Août

Sortie à Cabourg pour les résidents de la résidence de sociale de Lucé
Excursion d'une journée à Paris pour les résidents du CADA
Pique-Nique entre le CHRS et Chœur de Mamie
Session d'équitation au centre équestre dunois pour les résidents du CADA avec l'UFOLEP
Sortie « Chartres en Lumière » pour les femmes et les enfants du CHRS
Barbecue pour les résidents de la Maison Relais

Septembre

Balades hebdomadaire à l'étang de Luisant ou au parc des Vauroux pour les résidents de la Maison Relais

Octobre

Partenariat entre la Maison Relais et le CHRS : mise en place d'ateliers cuisine et du partage du repas une fois par mois

Novembre

Participation des résidents de la Maison Relais à un atelier de décoration tous les lundis
Sorties au cinéma pour les résidents de la Maison Relais

Décembre

Repas des salariés au restaurant « Aux Hôtes Gourmands »
Repas de fin d'année pour le CADA
Repas de Noël du CHRS au sein des locaux du Centre Social du Clos Margis qui a réuni toutes les familles accompagnées par le CHRS (actuelles et sorties) avec distribution de cadeaux
Apéritif organisé et confectionné par les résidents de la Maison Relais auquel tous les intervenants et partenaires étaient conviés
Repas de Noël et de fin d'année à la Maison Relais

Fiche signalétique

Le Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de 9 membres représentatifs :
Daniel MERCIER, Président ; Jacques BLANCHARD, Trésorier ; Josiane LE BAIL, Secrétaire ; Jean-Claude DOBIN, Secrétaire-adjoint ; Jacques BOUQUERY ; Jean-Pierre LAFEUILLE ; Jean LEGRAND ; Julianita MAGONE ; Jean-Luc RIGAUD.

Le conseil d'administration compte également des membres de droit représentés par :
La Préfecture d'Eure-et-Loir, le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, la Sous-Préfecture de Dreux ; la Sous-préfecture de Châteaudun ; le MEDEF ; la CCI d'Eure-et-Loir ; Action Logement services ; la DDETSPP d'Eure-et-Loir ; le Pôle Travail de la DDETSPP d'Eure-et-Loir.

La Direction Générale

La direction générale de l'association (loi 1901) est située au 6, rue Charles Victor Garola à CHARTRES (28000).
La direction générale a un rôle de support ingénierie auprès des différentes résidences, aussi bien en comptabilité qu'en gestion des ressources humaines en passant par l'aide au management des équipes ou encore le soutien envers les problématiques rencontrées.

Le personnel

- Nombre total de salariés sur l'année 2022 45
- Nombre de salariés présents au 31/12/2022 31
- Nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP) au 31/12/2022 28,44
- Nombre d'entrées :
 - En CDD 3
 - En CDI 11
 - En stage 3
- Motifs et nombre de sorties :
 - Licenciement 1
 - Démission, rupture conventionnelle, abandon 3
 - Fin de CDD..... 3
 - Fin de période d'essai 2

Répartition des effectifs par poste au 31/12/2022 :

Directeur général par intérim.....	1	Animateur socio-culturel	1
Attachée de direction	1	Adjoint technique de gestion	1
Directeurs de centre	3	Responsable de maintenance	1
Responsable Maison Relais	1	Accompagnatrice sociale	1
CESF	2	Educatrice spécialisée	4
Secrétaire aide comptable	1	Auxiliaire de service	2
Psychologue	2	Agent de surveillance	2
Agent d'entretien polyvalent	7	Moniteur-éducateur.....	1

Formation :

12 salariés ont bénéficié de 258 heures de formation pour une dépense globale de 7 323.80 €uros (frais annexes inclus). La prise en charge de l'OPCO s'élève à 4 450,00 €uros.



8 hommes



2 femmes

Le conseil d'administration

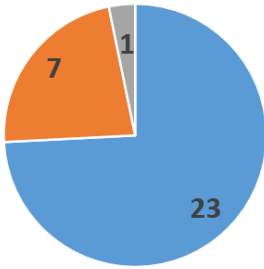


8 hommes



23 femmes

Le personnel au 31-12-2022



■ CDI Temps plein ■ CDI temps partiel ■ CDD Temps plein

Typologie des contrats au 31-12-2022

+ 21 ans

1

16-20 ans

2

11-15 ans

5

6-10 ans

4

1-5 ans

10

Moins de 1 an

9

Ancienneté au 31-12-2022

Pyramide des âges au 31-12-2022

+ 61 ans

1

56-60 ans

2

1

46-55 ans

9

4

36-45 ans

6

1

26-35 ans

6

1

18-25 ans

■ F ■ H



Résidences sociales, Foyers de travailleurs migrants

Quelles sont les missions d'une Résidence Sociale ou d'un Foyer de Travailleurs Migrants ?

La résidence sociale ou le foyer de travailleurs migrants est une solution adaptée à toutes personnes en situation de mobilité professionnelle qui rencontrent des difficultés à trouver un logement sur le département d'Eure-et-Loir. Le Co.A.T.E.L. propose une formule simple permettant à toute personne éloignée de son domicile principal d'être logée rapidement, à moindre coût et sans contrainte d'ouverture des compteurs d'énergie.

Une demande de logement, étudiée en direct par le responsable de centre qui, en fonction des critères d'admission et des disponibilités sur le centre, peut attribuer rapidement un logement.

Une redevance loyer tout compris :

- L'équivalent loyer
- L'équivalent charges (eau, gaz, électricité, chauffage, entretien des locaux)

Les prestations (mise à disposition du mobilier et du linge de literie, fourniture de blanchissage de la literie, mise à disposition d'une laverie,...).

Quels sont les agréments dont disposent les RS ou FTM ?

Le Co.A.T.E.L dispose d'un agrément organisme délivré par la Préfecture au titre de l'ingénierie sociale, financière, technique et au titre de l'intermédiation locative et gestion locative sociale.

L'aide à la gestion locative :

L'aide à la gestion location sociale (AGLS) a pour vocation de soutenir les résidences sociales recevant des personnes en difficultés d'insertion du fait de leurs conditions de vie économiques et sociales ou de la spécificité de leur parcours résidentiel. Elle permet notamment aux gestionnaires de ces structures de mettre en place, au-delà de l'hébergement, des réponses et un accompagnement spécifique adapté aux besoins des résidents : régulation de la vie collective au sein de la résidence, prévention et gestion des impayés, lutte contre l'isolement et médiation vers les services extérieurs. Le Co.A.T.E.L a perçu au titre de l'année 2021, 34 400,00 €uros de subvention.

Les données statistiques (2022) :

- Nombre de personnes accueillies **473** (449 en 2021)
- Nombre d'entrées **118** (85 en 2021)
- Nombre de sorties **126** (76 en 2021)
- Nombre de bénéficiaires de l'APL **207** soit 74 % des résidents (74% en 2021)
- Durée moyenne du séjour à la sortie **2,6** ans (2.5 ans en 2021)
- Durée moyenne du séjour au 31/12/2022 **4.9** ans (5 ans en 2021)
- Age moyen des résidents au 31/12/2022 **43** ans (40 ans en 2021)

L'équipe (décembre 2022) : (*Les équipes des centres CADA, CHRS et Maison Relais sont indiquées sur les fiches dédiées.)

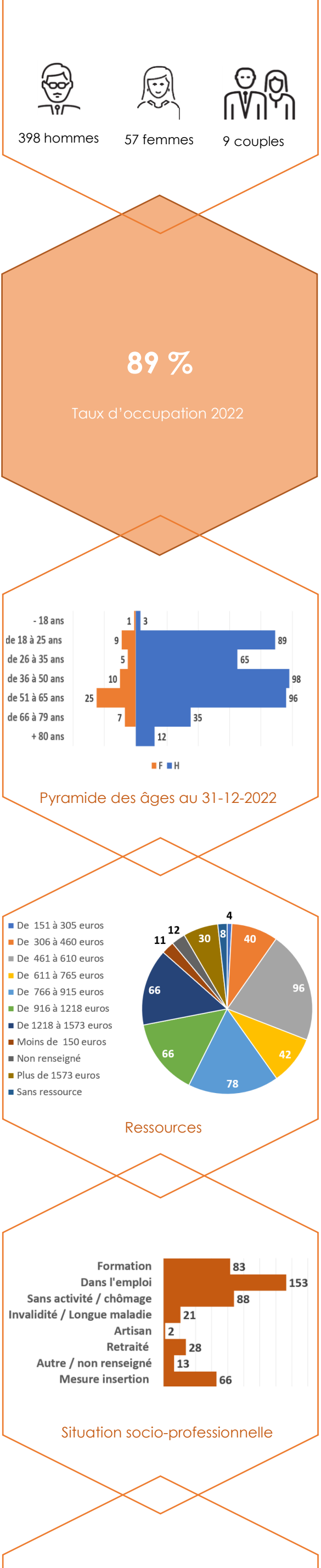
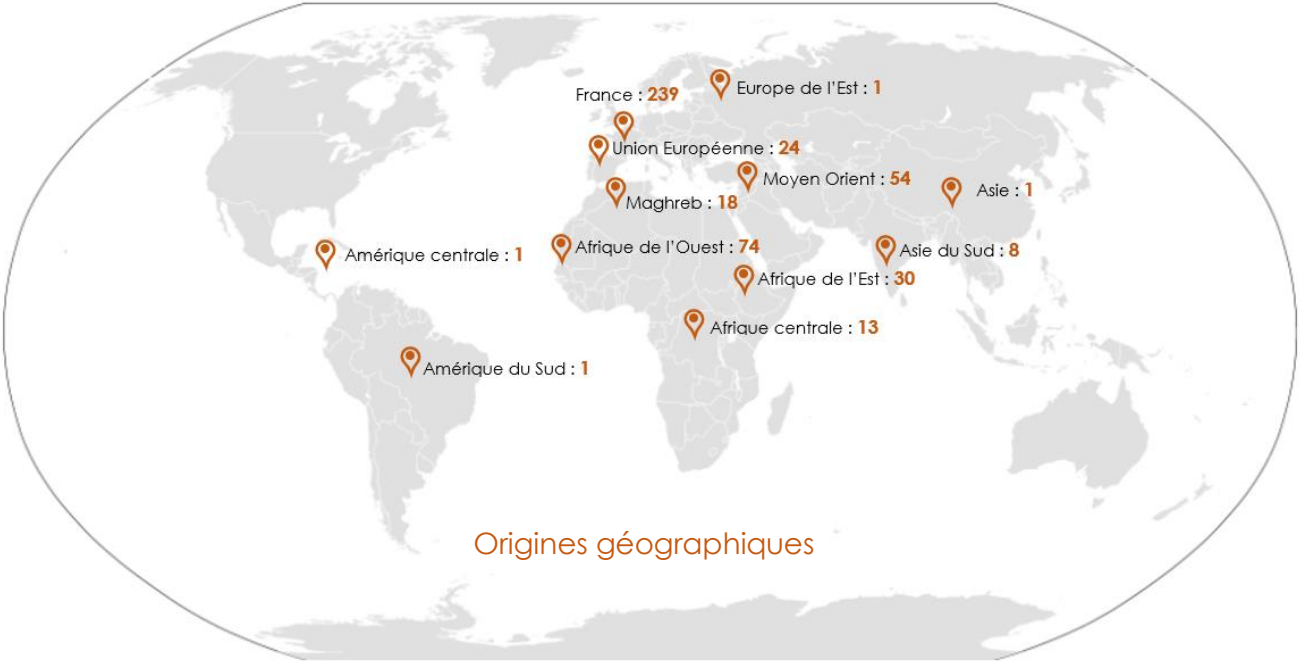
Direction Générale : Rachel YVON, Directrice générale par intérim ; Orianne RUETSY, Attachée de direction ; Christine ROELS, Adjoint technique en comptabilité ; Didier ANDRIANARY, Responsable maintenance ; Michaël DA SILVA, Responsable maintenance par intérim

Pôle Lucé Leclerc – Mainvilliers – Courville sur Eure : Valérie WALINES, Directrice de centre ; Nkumba KIYEI, Agent d'entretien polyvalent ; Pamela COUVRY, Accompagnatrice sociale ; Stéphanie GUIOT, agent d'entretien polyvalent

Pôle Ver-No-Rémois (Vernouillet, Saint-Rémy-sur-Avre, Nogent-le-Roi) : Christine ROUE PAPAIL, Educatrice spécialisée ; Aïssa CHACHI, Agent d'entretien polyvalent ; Betty RENARD, Auxiliaire de service ; Zohra AFOUDACH, Agent d'entretien polyvalent.

Lucé Béguines : Lolita CAMUS, Directrice de centre ; Floriane TRICHEUX, Secrétaire Aide-comptable ; Lucie MAKINGU, Agent d'entretien polyvalent.

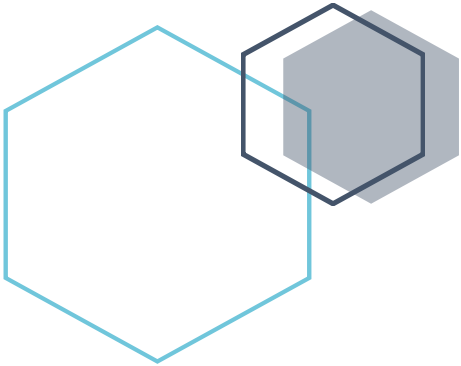
Châteaudun : Aurélie TABARD, Directrice de centre ; Benoit FROISSANT, Agent d'entretien polyvalent ; Christelle TRAVERS, Auxiliaire de service.



Les actions réalisées en 2022 :
Sortie à Cabourg

Les conventions de réservation :
Les partenariats avec les Apprentis d'Auteuil, l'ADSEA et le CDEF ont perduré en 2022.

- Les objectifs 2023 :
- Maintien du taux de fréquentation,
 - Poursuivre la réfection des logements engagés,
 - Développer de nouveaux partenariats afin de répondre au mieux aux besoins des publics accueillis,
 - Tenir le forum de la santé,
 - Remettre en place des activités à destination des résidents



Convention d'hébergement d'urgence des auteurs de violences conjugales et intrafamiliales

Depuis 2014, une convention a été signée avec la Préfecture, le Tribunal de Grande Instance de Chartres, le service pénitentiaire d'insertion de probation (SPIP), l'association socio-éducative des Yvelines (ASSOEDY) et les Services Intégrés à l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) pour réserver des chambres (aujourd'hui 4).

Cette convention a pour objectif, en facilitant l'éloignement de l'auteur, de permettre le maintien de la victime et des enfants du couple dans leur logement sans modifier leurs conditions habituelles de vie.

Cette alternative à l'incarcération permet à l'auteur des violences de se maintenir en emploi et d'effectuer les démarches de soins et d'insertion nécessaires.

La personne orientée pour un hébergement signe un contrat de résidence d'un mois renouvelable une fois maximum par tacite reconduction. Elle paie une redevance en fonction de ses ressources.



En 2022, 14 hommes ont été accueillis dans ce cadre.

La moyenne d'âge des hommes accueillis en 2022 est de 46 ans. Le plus jeune avait 23 ans et le plus âgé 20 ans.

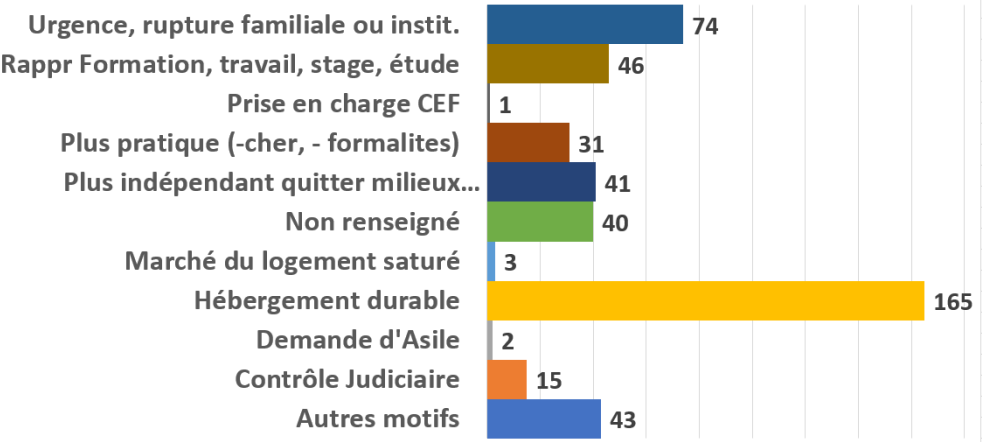
La durée de séjour moyenne est de 71 jours. Le séjour le plus court a été de 8 jours et le plus long de 177 jours avec l'accord du TGI. Les séjours de moins de deux mois sont généralement dus à un non-respect du contrôle judiciaire.

Statistiques 2022 :

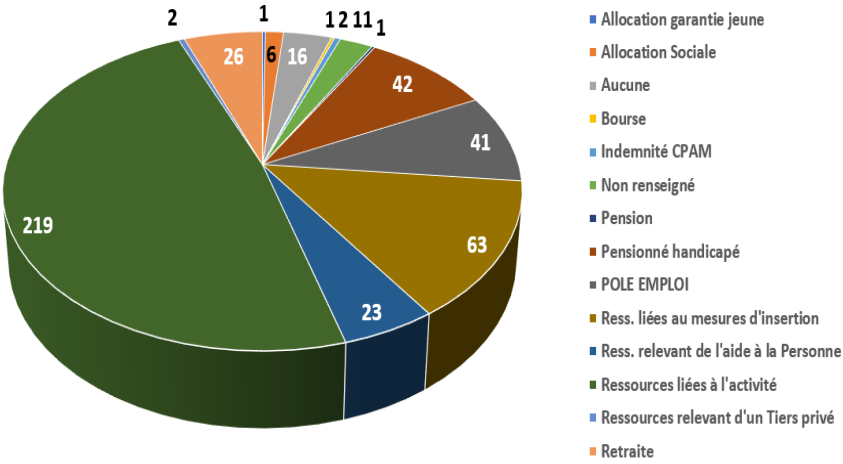
Nombre d'hommes accueillis	Age	Durée séjour en jours	Situation sociale	Ressources	Motif de sortie	Type d'hébergement à la sortie	Situation sociale à la sortie	Ressources à la sortie
1	23	150	INTERIM	850,00 €	FIN DE PRISE EN CHARGE	115	FORMATION	510,00 €
2	61	92	CHOMAGE	1 150,00 €	FIN DE PRISE EN CHARGE	INCONNU	CHOMAGE	1 150,00 €
3	46	8	SANS ACTIVITE	- €	DEPART CHEZ UN AMI	AMICAL	SANS ACTIVITE	- €
4	51	177	RSA	510,00 €	FIN DE PRISE EN CHARGE	NR	RSA	510,00 €
5	34	53	CDI TPS PLEIN	1 700,00 €	FIN DE PRISE EN CHARGE	FAMILIAL	CDI TPS PLEIN	1 700,00 €
6	58	24	CHOMAGE	820,00 €	FIN DE PRISE EN CHARGE	FAMILIAL	SANS ACTIVITE	820,00 €
7	25	8	CHOMAGE	910,00 €	FIN DE PRISE EN CHARGE	INCONNU	SANS ACTIVITE	910,00 €
8	45	53	SANS ACTIVITE	- €	FIN DE PRISE EN CHARGE	RESIDENCE SOCIALE	SANS ACTIVITE	- €
9	41	*	RSA	510,00 €	*	*	*	*
10	37	64	AAH	900,00 €	INCARCERATION	PRISON	AAH	900,00 €
11	32	79	CDI TPS PLEIN	2 500,00 €	FIN DE PRISE EN CHARGE	PARC PRIVE	CDI TPS PLEIN	2 500,00 €
12	37	*	SANS ACTIVITE	- €	*	*	*	*
13	80	79	RETRAITE	1 370,00 €	HDT	HOPITAL	RETRAITE	1 370,00 €
14	51	61	AUTO-ENTREPRENEUR	700,00 €	DEPART CHEZ UN AMI	AMICAL	AUTO-ENTREPRENEUR	700,00 €
moyenne	46	71		851,54 €				922,50 €

* présent au 31/12/22

Nature des demandes



Nature des ressources



Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA)

Quelles sont les missions d'un Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile ?

Nous accueillons des personnes ayant sollicité la protection de la France et entamé les démarches de demande d'asile en vue de l'obtenir.
Notre fonctionnement, la nature et les conditions de mise en œuvre de nos différentes missions sont fixés par une convention conclue avec l'état.
Nos missions consistent à assurer :

- l'accueil, l'hébergement et la domiciliation des demandeurs d'asile ;
- l'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques ;
- l'accompagnement sanitaire et social ;
- le développement de partenariats avec les collectivités locales et le tissu associatif ;
- l'accompagnement à la sortie du centre d'accueil pour demandeurs d'asile, notamment vers le logement

Notre objectif est aussi de promouvoir l'individu, en favorisant son autonomie, son développement, son adaptation à la société d'accueil.

Le C.A.D.A. a une capacité de 50 places réparties entre 36 logements T1 et 7 logements T1bis.
Le dispositif d'hébergement est piloté par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration.

Quels sont les agréments dont dispose le CADA ?

Le Co.A.T.E.L dispose d'un agrément délivré par la Préfecture de Région pour 50 places.

Les données statistiques (2022) :

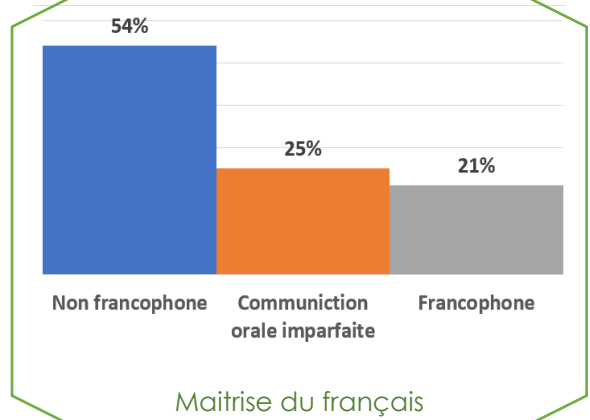
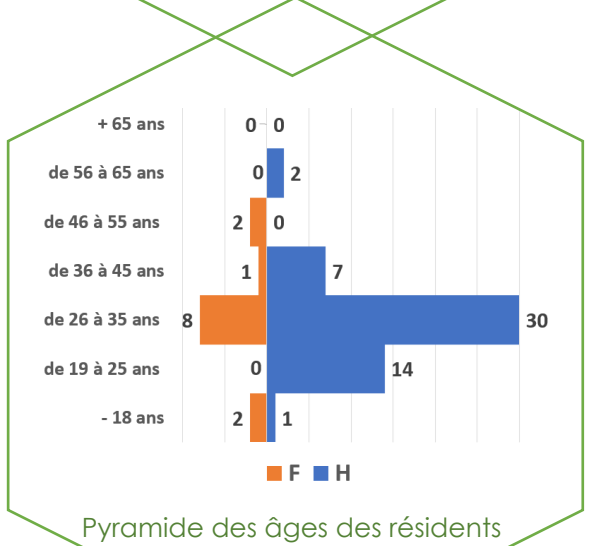
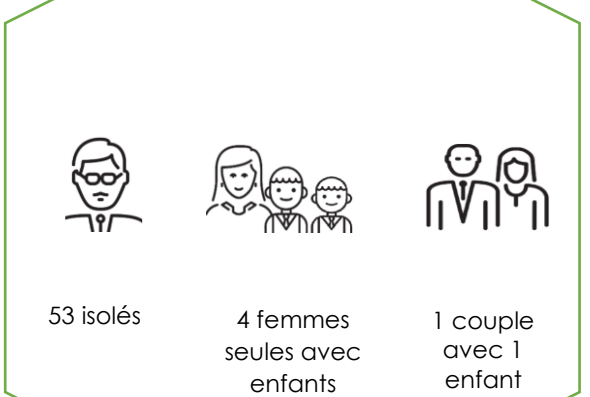
- Nombre de personnes accueillies **76**
- Nombre de ménages accompagnés **65**
- Durée moyenne du séjour : **555** jours
 - Pour les statutaires **566** jours
 - Pour les déboutés..... **629** jours
- Age moyen **30** ans
- Reconnaissance de statut (décisions rendues) **28**
 - Réfugié **21**
 - Protection subsidiaire **7**
 - Débouté **0**
- Proportion de – 25 ans **30 % (20 % en 2021)**
- Taux de rotation..... **68%**

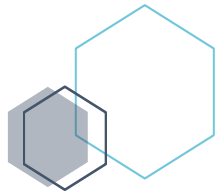
L'accompagnement global proposé au CADA :

Les actions se concentrent autour de trois missions principales :

- L'accueil et l'hébergement : les demandeurs d'asile sont hébergés dans des appartements indépendants meublés ; ils perçoivent une allocation mensuelle pour demandeurs d'asile (ADA).
- L'accompagnement administratif, social et médical : l'équipe du centre apporte aux demandeurs d'asile toute information utile sur la procédure de demande d'asile en France. Elle les aide pour l'élaboration de leurs dossiers de demande d'asile. Elle assiste également les demandeurs d'asile dans leurs démarches liées à la santé (prévention, soins).
- La gestion des sorties : l'équipe du centre met en place l'accompagnement social nécessaire à la préparation de la sortie des bénéficiaires d'une protection de la France (ouverture de droits, accès au logement, emploi, formation professionnelle, etc.). Une information sur les possibilités d'une aide au retour volontaire dans le pays d'origine pour les personnes ayant eu un rejet de leur demande est systématiquement organisée.

Les actions menées s'inscrivent dans un travail en réseau avec l'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels, locaux et nationaux.





L'équipe (décembre 2022) :

Emre ERDOGAN, animateur socio-culturel ; Benoit FROISSANT, agent d'entretien polyvalent ; Nathalia GALERNE, CESF ; Cécile ROGER, éducatrice spécialisée ; Aurélie TABARD, Directrice de centre ; Christelle TRAVERS, Auxiliaire de service ; Fatima YILDIZ, Moniteur Educateur.

Les partenariats :

Aider autrement 28
AGIR

CLAT
UFOLEP

Association St Vincent de Paul
Les restos du cœur

Les actions réalisées en 2022 :

Tout au long de l'année 2022, l'équipe de Châteaudun n'a jamais été à son effectif maximum.

Il manquait 1 ou plusieurs collègues en cours de recrutement : adjoint, travailleur social et animateur socio-culturel.

L'équipe présente s'est donc attelée à la difficile tâche d'accompagner au mieux les résidents en mettant évidemment des priorités.

L'accompagnement de la demande d'asile et l'accès aux soins ont donc été la priorité et très souvent l'urgence.

L'équipe entière est dévouée à accueillir les résidents avec humanité.

La demande d'asile s'est accélérée ces 2 dernières années et l'augmentation du turn-over de résidents s'est fait ressentir sur l'accompagnement, mais également sur toute la logistique qui l'entoure.

Les demandeurs d'asile, primo arrivants, sont orientés vers notre structure moins de 3 mois après leur arrivée en France et ne peuvent pas bénéficier aussitôt d'une couverture santé.

Les personnes accueillies arrivent de plus en plus vulnérables, tant sur le point sanitaire que psychologique.

De manière quasi hebdomadaire, l'infirmière du CLAT et le médecin sont dans nos locaux pour contrôler la tuberculose.

La CESF a déployé des efforts dans la recherche ardue d'une prise en charge de soins psychologique et/ou psychiatrique, les troubles post traumatiques étant de plus en plus importants et touchant davantage de résidents.

En décembre, nous avons accueilli 2 nouveaux collègues qui ont été une bouffée d'oxygène, un travailleur social et un animateur socio-culturel.

Nous avons organisé une nouvelle fois la distribution de boîtes cadeaux confectionnées par des enfants et fournies par l'association « Aider autrement 28 ». Nous les en remercions vivement.

Objectifs 2024 :

- Poursuivre la dynamique d'ouverture de l'établissement vers l'extérieur et socialiser les résidents.
- Réintégrer le dispositif de sport via l'UFOLEP
- Accéder à des solutions de prise en charge de soins plus faciles pour nos personnes accueillies.



Job d'été

Nous avons eu la chance d'accueillir pour la période juillet-août un étudiant éducateur spécialisé qui a fait découvrir la région dunoise à nos résidents, surtout les endroits où il est facile d'aller se promener. Il a également fait participer nos résidents au programme estival organisé par la mairie de Châteaudun.

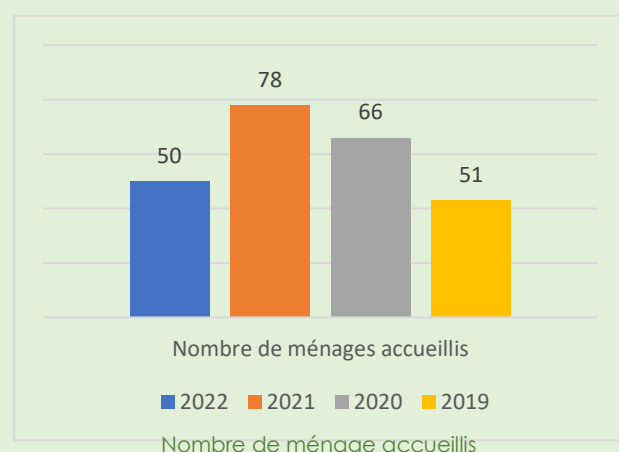
La mission AVDL (Accompagnement vers et dans le logement)

La mission d'Accompagnement Vers et Dans le Logement a été créée au sein du Centre d'Accueil de Demandeur d'Asile du COATEL le 1er juillet 2019. Elle fait suite au besoin croissant d'accompagnement des réfugiés installés en logement autonome à Châteaudun. L'accueil est réalisé au sein d'un bureau d'accueil du CADA par une accompagnatrice sociale.

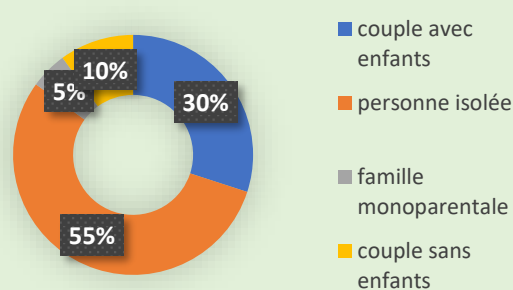
L'objectif de l'AVDL est donc de permettre aux réfugiés faisant face à des difficultés d'insertion vers ou dans le logement d'être accompagnés par un travailleur social.

Cet accompagnement d'un an, à destination des personnes bénéficiant d'une protection internationale vivant à Châteaudun, a pour objectif de développer l'autonomie dans le logement et la vie quotidienne pour permettre, à terme, de réaliser toutes les démarches en lien avec la vie quotidienne, professionnelle, sociale et citoyenne seule.

En 2022, 51 ménages ont pu bénéficier de ce dispositif. L'orientation de ces personnes se fait dans un 1^{er} temps par les membres de l'équipe sociale du CADA.

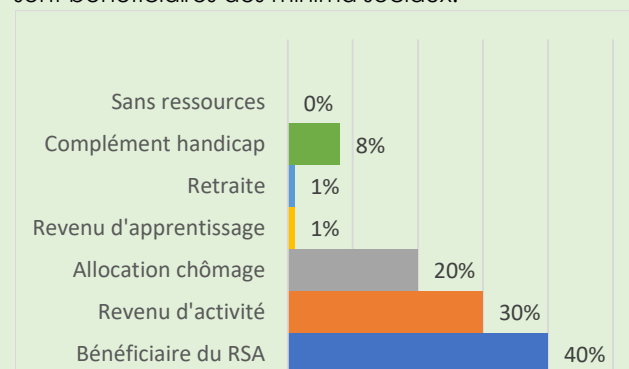


Situation familiale. Nous constatons que la majorité (55%) des personnes sont des personnes isolées. Une typologie que nous pouvons relier à celle des personnes accueillies au CADA mais aussi aux personnes qui sont dans l'attente d'une réunification familiale.



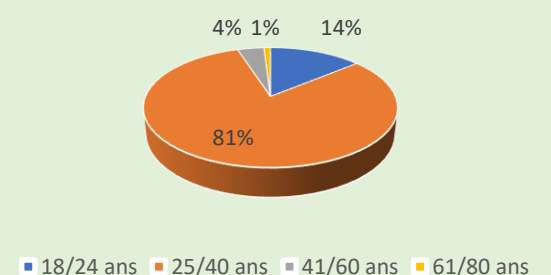
Composition familiale des ménages accompagnés

Ressources. Les personnes qui sont sans ressources sont uniquement des jeunes de moins de 25 ans ; Près de 40 % des personnes accueillies sont bénéficiaires des minima sociaux.



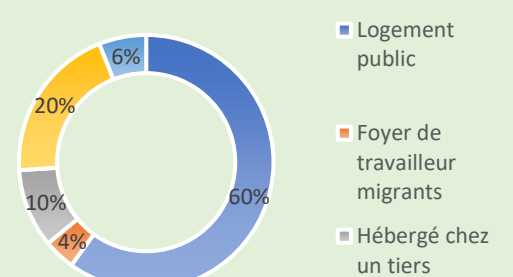
Répartition des ménages en fonction des ressources

Âge. Le public accompagné est situé dans la tranche d'âge moyenne « 18-40 ans ».



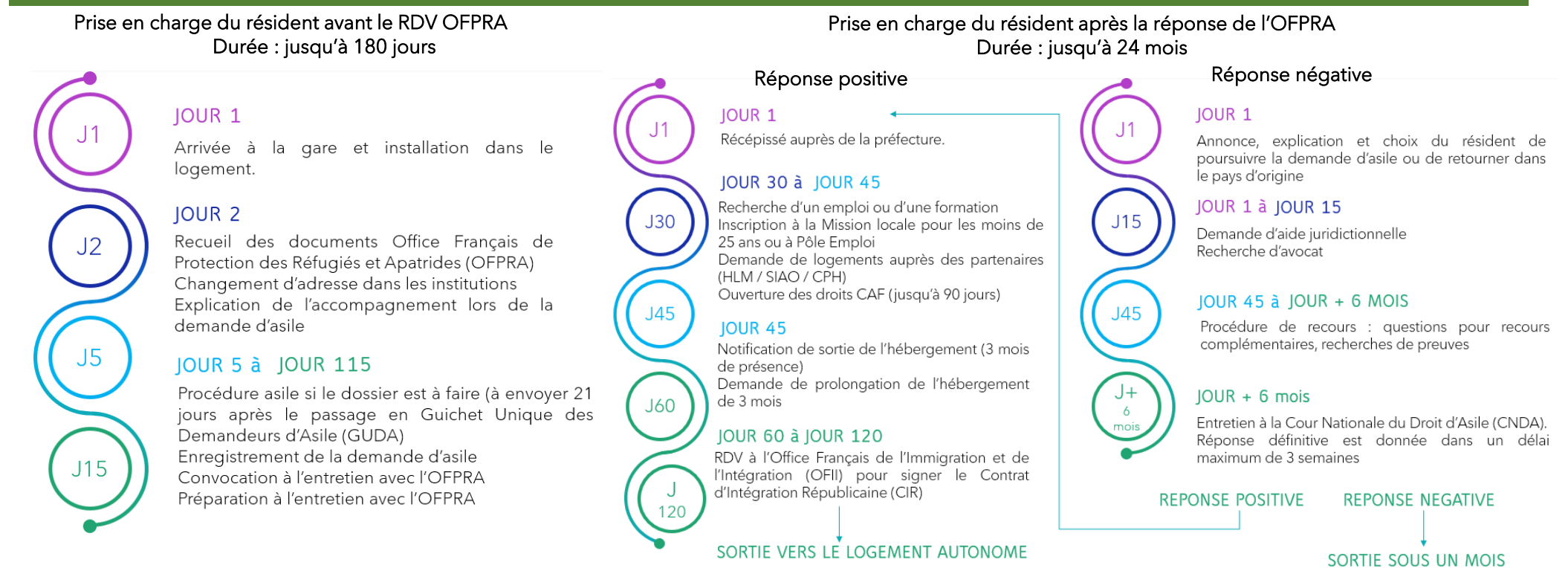
Répartition des ménages accompagnés par âge

Logement. Les personnes accompagnées par la mission AVDL ont différentes situations de logement.



Répartition des ménages par typologie de logement

Travail d'accompagnement des travailleurs sociaux – parcours d'un résident



Exemple d'un accompagnement d'un nouveau demandeur d'asile, témoignage de Nathalia GALERNE, CESF

J1 (04/12/2020) : Arrivée de Muslim au CADA. Nous l'accueillons à la gare routière puis nous l'installons dans son logement. La directrice du CADA lui explique le contrat de séjour et le règlement intérieur. Elle rencontre de réelles difficultés liées à la langue. Nous recherchons un compatriote pour traduire.

J2 (07/12/2020) : C'est le 1^{er} RDV avec le travailleur social qui va devoir expliquer l'accompagnement en CADA ainsi que tous les rendez-vous obligatoires. La communication, même dans sa langue maternelle, avec l'aide de son compatriote, s'avère difficile.

J3 (10/12/2020) : Lors de ce second RDV, avec l'aide du travailleur social, différentes démarches sont effectuées, par exemple le changement d'adresse auprès de la préfecture et de l'OFPRA, la demande de complémentaire santé solidaire, la prise de RDV pour les tests tuberculeux et les vaccins obligatoires en France, etc. Un point santé est également fait avec Muslim (quels vaccins a-t-il déjà reçus ? rencontre-t-il des problèmes de santé ? ...). Parfois, certains résidents ont besoin d'un rdv médical en urgence.

J4 (20/12/2020) : Muslim reçoit la décision de rejet. Il faut alors lui lire la décision.

J5 (21/12/2020) : Explication de la décision avec l'aide d'un compatriote pour traduire. Deux solutions sont possibles : il souhaite retourner dans son pays, l'Afghanistan, et nous lui proposons alors une aide au retour avec l'OFII ou il souhaite continuer sa demande d'asile. C'est un RDV long et plein d'émotions à la suite du rejet de l'OFPRA. C'est un RDV complexe également, car il faut s'assurer de la bonne compréhension de Muslim sur les recours et leurs délais de réalisation (délai de recours = 1 mois ; délai de demande d'aide juridictionnelle = 15 jours). Muslim choisit de faire un recours devant la Cour Nationale du Droit d'Asile.

J6 (22/12/2020) : Nous envoyons une demande de représentation auprès d'un avocat. Nous devons pour cela, rassembler l'ensemble des documents obligatoires liés à la demande d'aide juridictionnelle. Dès l'accord d'un avocat, nous recevons de nouveau Muslim pour lui expliquer et pour qu'il signe les différents documents, tout en s'assurant de sa bonne compréhension. Les documents sont ensuite faxés à la CNDA. Les travailleurs sociaux sont garants de la réalisation de la procédure dans les délais légaux sinon, la procédure de demande d'asile s'arrête.

J7 (03/01/2021) : les droits CSS sont ouverts pour Muslim. Le 1^{er} RDV chez le médecin traitant du CADA peut être pris. Ce RDV est obligatoire et fait partie de la procédure d'accompagnement en CADA. Toutefois, avec l'obligation des trois mois de présence minimum sur le territoire français pour que les droits soient ouverts (délai de carence), nous sommes de plus en plus souvent contraints de prendre contact avec la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) de l'hôpital du Coudray afin de pouvoir faire bénéficier les résidents de soins avant la fin de ce délai de carence.

J8 (22/01/2021) : 1^{er} RDV avec le médecin référent. Nous accompagnons physiquement Muslim jusqu'au cabinet. En fonction de la situation de chacun, nous pouvons assister à une partie du rdv afin de pouvoir anticiper par la suite, la prise d'éventuels autres rdv et faire le lien avec les autres intervenants médicaux (infirmiers, etc.). Les jours

qui suivent servent à prendre les différents autres rdv (prise de sang, radios, etc.) et à bien faire comprendre à Muslim les démarches qu'il doit faire pour se rendre aux rendez-vous et les documents qu'il doit à emmener avec lui.

Nous accompagnons les résidents à tous les 1^{ers} rendez-vous afin de lever les appréhensions (problème de langue, de compréhensions...) puis les résidents s'y rendent seuls.

J9 (25/02/2021) : Inscription de Muslim au cours de français. La période COVID empêche dans un 1^{er} temps Muslim d'y aller mais il finira par pouvoir s'y rendre.

J10 (03/03/2021) : Admission à l'aide juridictionnelle. L'avocat de Muslim peut donc procéder à la constitution du recours. Pour cela, plusieurs échanges doivent être réalisés entre l'avocat et Muslim, par notre intermédiaire. Nous devons veiller à ce que Muslim comprenne bien l'ensemble des démarches qui sont faites. Le recours doit être envoyé au plus tard dans un mois.

J11 (23/03/2021) : Enregistrement du recours. L'avocat pose plusieurs questions qui doivent être travaillées avec Muslim et demande des documents complémentaires afin d'apporter un complément d'informations et appuyer son recours. Nous devons donc faire appel à un interprète reconnu afin de retranscrire les réponses de Muslim à l'avocat.

J12 : Nous trouvons enfin, après plusieurs tentatives, un interprète qui parle le même dialecte que Muslim et qui va pouvoir s'adapter à sa compréhension. Muslim n'a pas été à l'école, ce qui complique sa prise en charge globale.

Plusieurs échanges ont lieu pendant lesquels le travailleur social doit prendre en note de façon précise les réponses apportées.

J13 : Le travailleur social rédige le compte-rendu des échanges entre Muslim et l'interprète sur les questions posées par l'avocat.

C'est un travail fastidieux qui demande de la précision et de la rigueur afin de ne pas dénaturer les propos donnés. Une longue responsabilité est posée sur les épaules du travailleur social car aucune modification ne pourra être portée après l'envoi.

J14 : Le compte rendu est relu à Muslim par l'interprète afin de s'assurer de la bonne retranscription de ses propos. Le document est ensuite envoyé à l'avocat pour la finalisation du recours.

Durant toute cette période, tous les autres accompagnements (médicaux, sociaux, ...) continuent.

J15 : (début septembre) : Réception de la convocation à la CNDA. Muslim est convoqué le 11/10/2021. Nous expliquons à Muslim le document reçu et nous prenons rdv avec l'avocat.

J16 : Nous organisons pour la rencontre entre Muslim et l'avocat, la présence de l'interprète par téléphone.

J17 (06/10/2021) : Muslim doit se rendre au cabinet de l'avocat à Paris. Nous prenons les billets de train et faisons un plan pour s'y rendre. Nous remettons à Muslim les documents et les renseignements nécessaires à cette rencontre. Muslim logera chez un ami du vendredi (jour du RDV avocat) au lundi (jour du passage à la CNDA).

J18 (11/10/2021) : Appel de Muslim qui est perdu dans Paris. Les échanges avec lui sont compliqués du fait de la

barrière de la langue. Grâce à un compatriote qui parle anglais, nous arrivons enfin à lui expliquer. Il arrive à son rdv mais à oublier sa convocation. Nous devons lui envoyer par message.

J18 (02/11/2021) : Résultat de l'audience de Muslim. Les résultats depuis le COVID sont visibles sur internet. Muslim a obtenu le statut de réfugié. Nous réceptionnons quelques jours après la réponse par courrier. Muslim fait part du changement de sa situation administrative à la préfecture de Chartres afin d'avoir un récépissé l'autorisant à travailler.

J19 : Nouveau RDV avec Muslim afin de lui expliquer la suite de l'accompagnement au CADA. Son statut de réfugié obtenu, il ne peut désormais rester que 3 mois renouvelable une fois au sein du CADA.

Muslim a moins de 25 ans, ce qui complique son insertion. Il n'a pas le droit au RSA et n'a donc pas de ressources.

J20 : Prise de rdv pour l'ouverture d'un compte bancaire. Muslim ne comprend pas ce qu'est un compte et la nécessité d'en avoir un. Plus d'un mois et demi a été nécessaire afin que le compte soit ouvert et que Muslim en comprenne l'utilité.

Il a commencé à travailler (via la communauté afghanne).

J21 (22/01/2022) : Muslim n'est pas encore autonome dans la vie de tous les jours, nous demandons alors qu'il intègre un CPH (centre provisoire d'hébergement qui accompagne les réfugiés dans l'apprentissage de la vie quotidienne en France).

Nous complétons le formulaire adéquate et faisons un rapport social adapté.

J22 : Inscription de Muslim au Pôle Emploi qui l'oriente vers la Mission Locale vu son âge. Il demande à percevoir la prime d'activité auprès de la CAF car il a déjà travaillé.

J23 (février 2022) : Nous faisons la demande de renouvellement de présence de Muslim, les 3 premiers mois arrivant à échéance.

J24 (Mai 2022) : L'OFII rejette la demande de CPH, nous devons donc trouver une autre solution d'hébergement via la plateforme SIAO. Comme Muslim travaille, il est orienté vers le FJT de Châteaudun. Cette solution s'avèrera par la suite inadaptée (heures des repas dans une salle commune non adaptées aux horaires de travail de Muslim). Nous proposons à Muslim de faire une demande de logement HLM qu'il accepte malgré ses appréhensions.

Durant toute cette période, Muslim nous sollicite également régulièrement pour ses actualisations CAF ou Pôle Emploi car il ne sait pas lire le français.

J24 (Décembre 2022) : Muslim reçoit une attribution logement. A cause de la barrière de la langue, le bailleur nous contacte pour faire une visite de logement.

Muslim accepte le logement. Nous faisons une demande FSL pour l'aider pour la caution et le 1^{er} loyer. Nous accompagnons Muslim pour faire réaliser les devis pour du mobilier neuf. Nous l'aidons à contracter une assurance logement et nous lui expliquons son importance.

J25 (Janvier 2023) : Nous aidons Muslim dans son installation (ouverture des compteurs, mobilier, ...) et prenons rdv avec notre collègue en charge de l'ADVL afin de continuer d'accompagner Muslim dans l'acquisition de l'autonomie de la vie quotidienne.

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)

Quelles sont les missions d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale ?

Les **Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)** ont pour mission d'assurer l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. Il s'agit notamment de victimes de violence, de personnes confrontées à l'alcoolisme et aux toxicomanies ou de personnes sortant de prison

Quels sont les agréments dont dispose le CHRS ?

Le Co.A.T.E.L dispose d'un agrément délivré par arrêté préfectoral du 14 août 2007 (30 places).

Les données statistiques (2022) :

- Nombre de femmes sans enfant accueillies **3**
- Nombre de femmes avec enfants accueillies .**13**
- Age moyen des femmes accueillies**33** ans
- Nombre d'enfants accueillis**22**
- Age moyen des enfants accueillis **3.77** ans
- Nombre d'admissions réalisées **6**
- Nombre de sorties :
 - vers le logement de droit commun **5**
 - chez nouveau compagnon **1**
- Durée moyenne du séjour **12.3** mois
- Nombre de suivi « hors les murs » à la sortie **3**

L'accompagnement global proposé au CHRS :

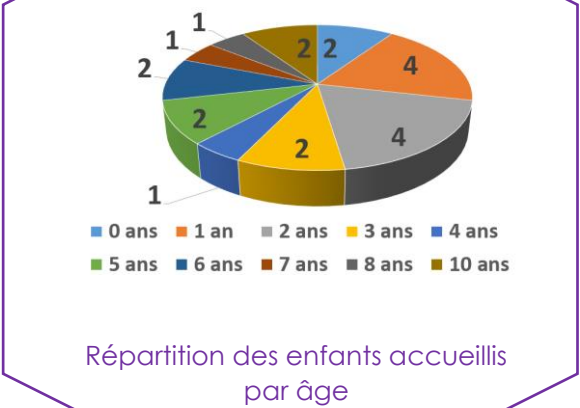
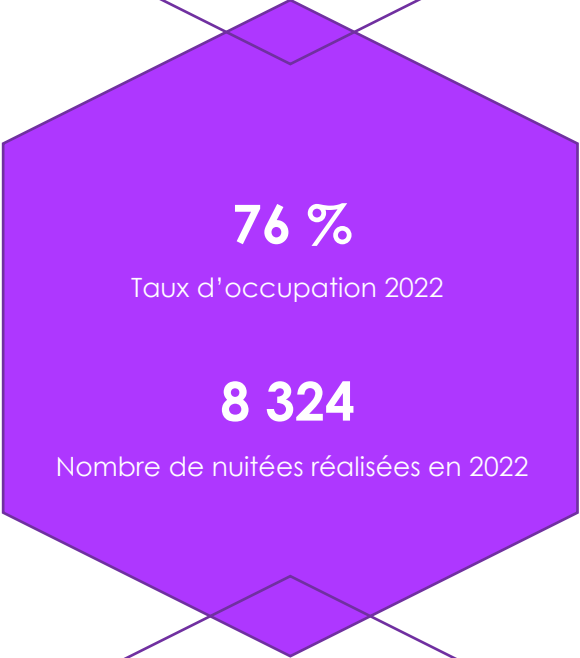
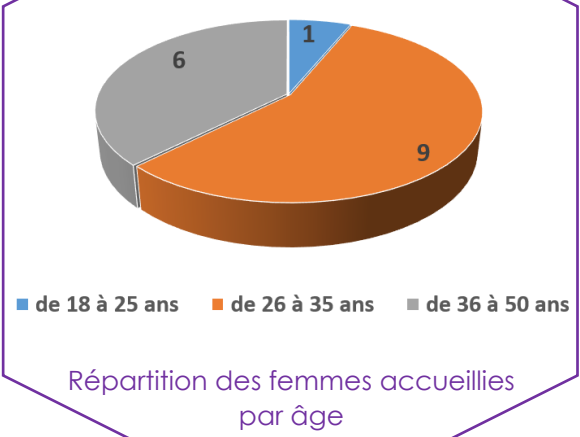
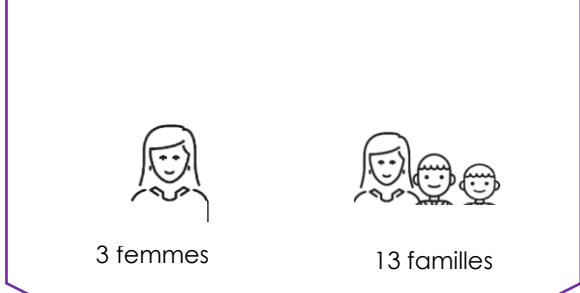
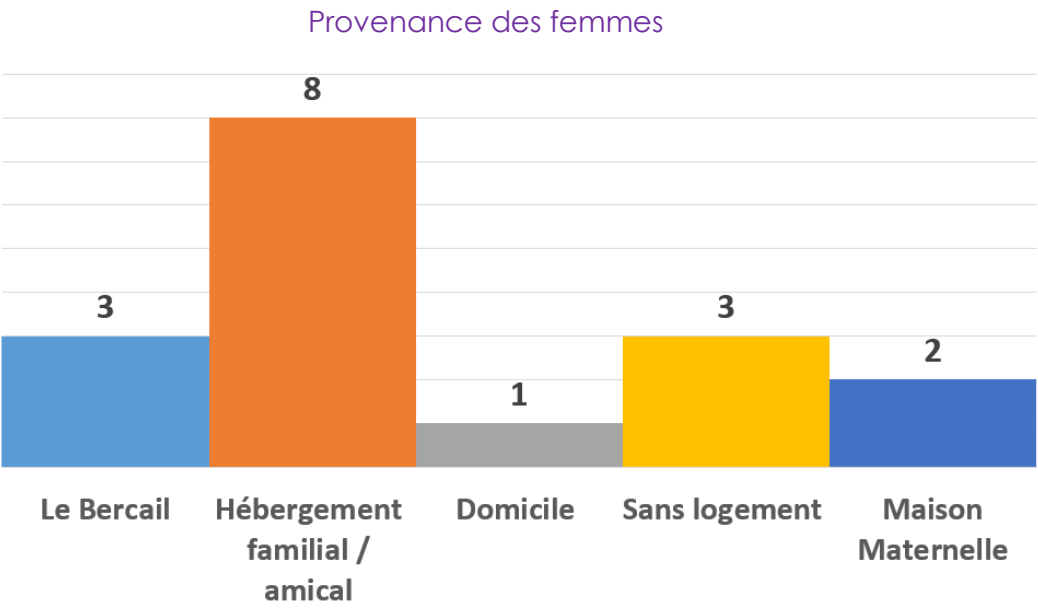
La spécificité de notre CHRS consiste en une prise en charge de femmes victimes de violences, avec ou sans enfants.

Les actions se concentrent autour de trois missions principales :

- **L'accueil et l'hébergement** : les personnes en difficultés sont hébergées dans des appartements indépendants meublés mis à disposition. La participation aux frais d'hébergement est indexée aux ressources.
- **L'accompagnement administratif, social et médical** : l'équipe du CHRS accompagne les femmes victimes de violence dans toutes leurs démarches afin de leur permettre de retrouver une certaine autonomie.
- **La gestion des sorties** : l'équipe du centre met en place l'accompagnement social nécessaire à la préparation de la sortie des usagers.

L'équipe (décembre 2022) :

Lolita CAMUS, Directrice CHRS ; Floriane TRICHEUX, Secrétaire Aide-Comptable ; Amandine LABAUZE, CESF ; Jessica GUEDOU, Educatrice spécialisée ; Christian BOUVIER, Agent de surveillance ; Lucie MAKUNGU, Agent d'entretien polyvalent ; Estelle JOURDREN, Psychologue, Fabien VARGAS, Agent de surveillance



Les partenariats :

Solibio
Cœur de mamies

Mairie de Lucé
CAF

Aider autrement 28
PEP 28

**Les actions réalisées en 2022 :**

- Sortie à la ferme pédagogique
- Mise en place de la pause-café, le mardi matin
- Repas autour du thème « Cuisine du Monde »
- Mise en place du jardinet de l'accueil
- Equithérapie
- Shooting photo + vernissage
- Piscine
- Chartres en Lumière
- Journée à la mer
- Visite des jardins du château de Maintenon
- Confection de produits lessiviels
- Pique-nique avec Cœur de Mamie
- Ateliers cuisine avec la Maison Relais
- Atelier éco-geste
- Repas de Noël
- Week-end Femina
- Visite du député M LAMIRAULT dans le cadre de la journée internationale des droits de la femme
- Atelier sous-vêtement avec Le Bercail
- Intervention du CICA† sur la pause-café du mardi
- Atelier parentalité fait par l'UDAF à la résidence « poser des limites et de règles à ses enfants »
- Noël des mamies du Choeur

Objectifs 2022 :

- Retrouver un taux de fréquentation « dans les murs » plus élevé et poursuivre le développement de l'accompagnement « hors les murs ».
- Favoriser la socialisation des familles accueillies.
- Développer de nouveaux partenariats afin de répondre aux besoins des publics accueillis.
- Création d'un outil sur la gestion du budget.
- Développer un partenariat avec la PMI et SOLI BIO sur la thématique de la diversification alimentaire.

**Mise en place du CHRS « Hors les Murs »**

En 2022, il a été demandé, par les services de l'Etat, au CHRS des Béguines de mettre en place un CHRS hors les murs suite à une sous occupation des logements pendant plusieurs années. Nous avons donc créé 5 places sur 2022 (accompagnement de 3 mois renouvelable 1 fois). Aussi, sur le dernier trimestre 2022, 3 accompagnements ont pu être réalisés. Ce qui représente : 28 RDV effectués et 2 renouvellements. Nous avons travaillé l'insertion sociale (Maison pour tous, AS de secteur, PMI...), la santé (recherche de médecins et spécialistes à proximité), l'insertion professionnelle (CV, lettre de motivation, pôle emploi...), le budget (mise en place des prélèvements, budgétisation des dépenses, prévention des impayés...)

Parcours de Jenny V. : du CHRS « intra-muros » ou CHRS « Hors les murs » :**Pourriez-vous vous présenter ?**

Je m'appelle Jenny V., j'ai 37 ans, j'ai un enfant de 2 ans et demi prénommé Malone. J'ai vécu 4 mois et demi chez ma mère avant d'arriver au CoATEL en 2021, en mars il me semble.

Pourquoi êtes-vous arrivée au CHRS ?

J'ai une situation difficile, j'ai subi des violences du père de mon fils, j'ai vécu son alcoolisme et il m'a mis dehors avec mon fils.

Est-ce que vous connaissiez le CHRS avant d'arriver ?

Non je ne connaissais pas.

Sur quoi le CHRS vous a-t-il aidé ?

A me remettre en question, à redémarrer dans la vie, ça m'a donné un coup de pied pour le tribunal, les démarches, la crèche, le logement...

Vous avez eu une attribution de logement rapidement après votre entrée au CHRS soit 5 mois après, vous sentiez-vous prête pour cela ?

Oui car j'ai eu l'expérience de 14 ans en logement autonome.

Nous vous avons proposé le CHRS Hors les murs, vous connaissiez ?

Non j'ai découvert petit à petit.

Vous avez directement accepté, pourquoi ?

Oui car j'ai envie de faire les choses bien et de rester dans un environnement sain.

Quels accompagnements vous a été proposé sur le dispositif Hors les murs ?

On a travaillé la confiance en moi, la sociabilisation. Au début j'avais des idées noires et au fur et à mesure je me suis ouverte. Nous avons travaillé le CV, la recherche de travail. Je travaille d'ailleurs dans une école et une crèche. Elles m'ont aidée pour le JAF, l'enquête sociale car il fallait prouver à la juge que je faisais tout pour mon fils.

Et maintenant comment vous sentez-vous ?

Je sens un soulagement, la juge m'a félicitée pour mon parcours.

Avez-vous eu l'impression que tous ces accompagnements vous ont été bénéfiques ?

Oui ça a été un vrai soutien, je ne sais pas où je serai sans tout cela. Je pense que je ne serai pas là dans cet appartement.

L'accompagnement est arrivé à sa fin, comment envisagez-vous la suite ?

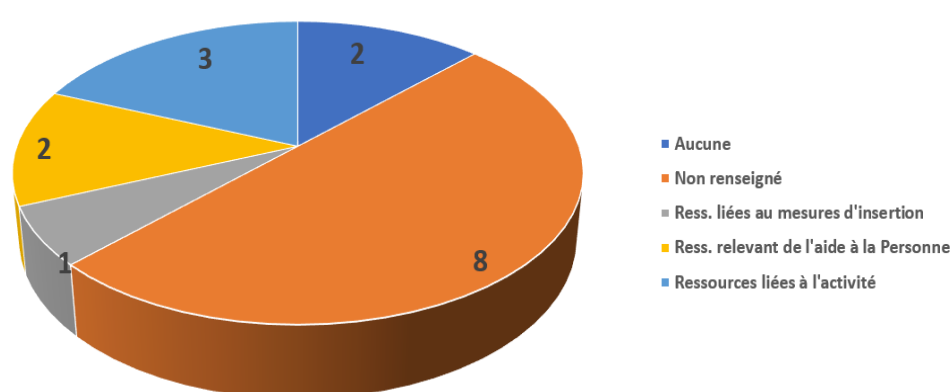
Mme DUVAL (assistante sociale de secteur) est venue chez moi, elle va m'aider et prendre le relais pour mes démarches administratives.

Pour vous l'avenir s'annonce-t-il serein ?

Oui.

Nombre de femmes en activité à l'entrée :

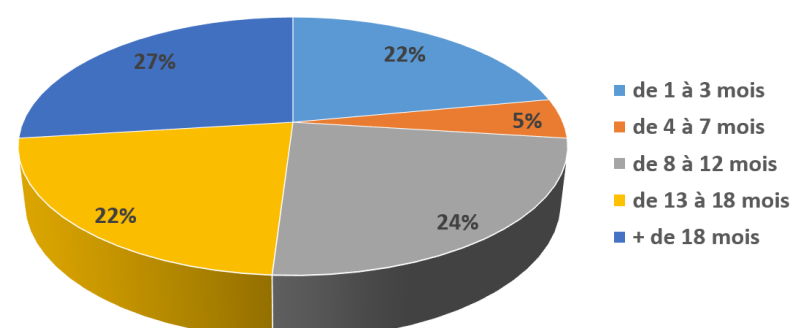
2



Nature des ressources

Nombre de femmes en activité à la sortie :

2



Durée du séjour au 31/12/2022 :

Le rôle des veilleurs du CHRS :

Tous les soirs, y compris les weekend et jours fériés, un veilleur est présent sur le site de la résidence (résidence sociale et C.H.R.S) de 19h00 à 22h30 (23h00 le vendredi et samedi). Une veille est assurée à tour de rôle entre les veilleurs et la direction par le moyen d'une astreinte la nuit, hors du temps de présence physique dans les locaux.

Le rôle du veilleur est d'être à la disposition des résidents, ainsi que de veiller au bon respect du règlement intérieur dans la mesure du possible et dans les limites des contraintes sanitaires ou de sécurité.

Les différentes activités se déclinent comme suit :

- **Résidence sociale** : Être à l'écoute des résidents, collecter les informations qu'ils nous donnent et les transmettre aux services ou aux personnes concernées (Direction ; maintenance ...). Veiller à ce que le règlement intérieur soit respecté. Intervenir, si possible, dans le logement à la demande du résident pour effectuer des actions ponctuelles immédiates et mineures.
- **C.H.R.S** : Être à l'écoute des résidentes et de leurs enfants. Rassurer lorsqu'il le faut. Faire le lien entre l'équipe éducative et les résidentes de façon à poursuivre l'accompagnement. Quelquefois, aider les enfants pour les devoirs scolaires. Accompagner certains dans l'apprentissage de la lecture ou de l'écriture. Veiller au respect du règlement intérieur.
- **Dans les espaces communs** : Faire une ou plusieurs rondes à l'intérieur du bâtiment afin de s'assurer du bon fonctionnement des parties communes

(éclairage, ascenseur ou installations de secours par exemple). Veiller à ce que les accès au bâtiment ou les couloirs soient libres de tout objet ou personnes pouvant entraver la sécurité ou la libre circulation des résidents. S'assurer de la sécurité des abords immédiats du bâtiment afin de garantir au maximum la bonne intégrité du bâtiment et la sécurité des résidents. Cela passe par l'appel aux Forces de l'Ordre en cas de danger immédiat ou aux secours en fonction de la situation. Faire remonter à la hiérarchie tout dysfonctionnement technique pour prévenir les incidents (avec un gros point de vigilance au niveau de la porte d'accès/digicode).

Les veilleurs accompagnent ponctuellement les équipes éducatives dans diverses activités sociales organisées au bénéfice des résidents (pique-niques, ballades/visites, parties de pêche, soirées à thème avec repas commun etc.). Cela permet aux femmes et aux enfants de voir le veilleur dans d'autres conditions que celles du soir.

Ils peuvent encadrer les familles lors d'événements saisonniers (Noël, Pâques ou Halloween par exemple).

Les veilleurs ont une fonction de relais social entre les équipes et les résidents, de « capteur d'humeur » (tant individuel que de l'ambiance générale des résidents), de détection des comportements à risques pouvant mettre en danger les résidents aussi bien d'un point de vue collectif qu'individuel. Les veilleurs font ainsi remonter aux équipes et à la direction des informations qui permettent d'activer des plans d'actions permettant le « bien-vivre ensemble » touchant tant les bénéficiaires du C.H.R.S. que la Résidence Sociale.

Equithérapie

En partenariat avec l'UDAF 28, nous avons pu proposer aux femmes du CHRS de l'équithérapie. L'équithérapie est effectuée avec une équicienne (médiatrice animale), cela a permis aux femmes à travers de la médiation animale de trouver un moment d'apaisement psychique et physique. Elles ont pu s'occuper des chevaux, se retrouver seules avec l'animal, promener les chevaux... L'équithérapie est l'art de soigner l'esprit par la médiation animale.

Repas de Noël :

En partenariat avec le centre social du Clos Margis qui nous a mis à disposition ses locaux, nous avons organisé un repas de Noël avec toutes les familles que nous avons accompagnées sur 2022 (présentes ou sorties). Ce repas sur le thème de la raclette, a permis de passer un moment agréable. Grâce au fond de participation des habitants de la ville de Lucé nous avons réussi à faire financer 80% du repas. Nous avons organisé une distribution de cadeaux qui nous avaient été donnés par l'association « Aider autrement 28 » et complétée par un autre don du « Lions Club Chartres Doyen ». Les familles ont été ravies de se retrouver toutes ensemble et de partager leurs expériences (sortie du CHRS, vécu...)

Atelier couture avec la dame à la licorne

Dans le cadre d'un appel à projet de lutte contre la précarité menstruelle, la dame à la licorne est venue gratuitement faire des ateliers couture afin d'apprendre aux femmes à confectionner de serviettes hygiéniques lavables. Elles ont pu clôturer leur semaine de couture par un goûter débat : "Halte aux tabous, et vous comment vivez-vous la période des règles ?".

Lauréat des 1000 premiers jours

Nous avons répondu à un appel à projet proposé par l'ARS Centre-Val de Loire. Cet appel à projet consistait à proposer des actions de promotions à la santé des jeunes enfants. En partenariat avec Solibio et la PMI nous avons décidé de mettre en place des ateliers cuisines permettant d'allier nourriture bio et petit budget. Nous avons donc mis en place 6 ateliers permettant aux femmes de cuisiner : des petits pots pour les enfants de 4 à 6 mois, des petits pots pour les enfants de 6 à 9 mois, des petits plats pour les enfants de 12 à 18 mois, des goûters faits maison, un pique-nique fait maison et cuisiner des fruits et légumes « moches ». Solibio a mis à disposition ses cuisines et son personnel (chef cuisinier, personnel de cuisine en insertion) pour la réalisation des recettes ainsi que ses légumes et fruits issus de son jardin d'insertion. L'infirmière de la PMI présente à tous les ateliers, a pu re/créer du lien avec les familles et faire des observations dans le cadre des suivis PMI (fonction parentale...).

Journée à Cloyes sur le Loir :

Cet été, nous avons décidé de ne pas faire de grande sortie afin de rester au plus près de la réalité. En effet, nous avons pris le parti de faire des sorties au plus près du CHRS afin de montrer aux femmes l'étendu des possibilités (trajets à moindre coût, activités peu coûteuses...). Nous avons donc emmené les femmes à la base de loisirs de Cloyes sur le Loir à environ 60km. Cette base a permis aux femmes de découvrir le pédalo, les balades en poneys, les toboggans aquatiques... Cette base de loisirs était idéale pour l'accompagnement des femmes, elle permettait à chaque personne (avec ou sans enfants), peu importe l'âge, de trouver une activité adaptée.

Atelier cuisine avec la maison Relais de Mainvilliers

Nous avons mis en place en 2022 en partenariat avec la Maison Relais de Mainvilliers des ateliers cuisines. Une fois par mois, le jeudi matin, les femmes du CHRS se rendent à la Maison Relais. Nous sommes parties du constat que les familles ayant accès aux Restos du Cœur ou à la Banque alimentaire jettent régulièrement les denrées alimentaires soit parce qu'elles ne savent pas les cuisiner soit par manque de confiance envers les denrées périssables. Ces ateliers permettent donc aux femmes de rencontrer d'autres personnes, de cuisiner avec leurs enfants, de partager un repas dans la convivialité, de sortir du CHRS, d'appréhender la ville de Mainvilliers (elles ne demandent que très rarement la ville de Mainvilliers pour les demandes de logement), de s'ouvrir sur l'extérieur, d'apprendre des recettes simples et faciles avec les denrées données par la Banque Alimentaire ou les Restos du Cœur.

Maison Relais

Quelles sont les missions d'une Maison Relais ?

Les maisons relais constituent une réponse adaptée pour le logement durable des personnes en situation de grande précarité et d'exclusion sociale. Combinant logements privatifs et locaux collectifs, elles visent à recréer du lien social en proposant à leurs résidents un logement autonome dans un cadre de vie convivial et rassurant autour de la présence quotidienne des hôtes.

Quels sont les agréments dont dispose la Maison Relais ?

Le Co.A.T.E.L dispose d'un agrément délivré par la Préfecture au titre de l'ingénierie sociale, financière, technique et au titre de l'intermédiation locative et gestion locative sociale.

Les données statistiques (2022) :

- Nombre total de personnes accueillies sur 2022 17
- Nombre d'admissions réalisées 1
- Nombre de sortie 1
- Nombre de personnes sous mesure de protection 10
- Nombre d'aides à domicile employées 5

L'accompagnement global proposé à la Maison Relais :

Recréer du lien social. Les principales caractéristiques des maisons relais concourent à créer un environnement rassurant et chaleureux : la structure offre 18 places qui permettent d'offrir un cadre de vie convivial ; une combinaison de logements privatifs et d'espaces collectifs pour favoriser les relations de vie quotidienne entre les résidents et les hôtes ; des activités communes pour encourager les échanges entre résidents ; une présence quotidienne des hôtes qui animent et régulent la vie de la maison afin de développer les liens avec l'environnement local.

Favoriser l'intégration et la socialisation. Les maisons relais sont des structures ouvertes sur l'extérieur et la vie sociale locale. Les hôtes jouent à ce titre un rôle primordial. Ils organisent les liens avec l'environnement et encouragent les résidents à participer aux activités proposées.

Permettre aux résidents, à moyen ou long terme, d'accéder à un logement ordinaire.

L'équipe (décembre 2022):

Claudie COLIN, Responsable Maison Relais ; Florence GIROUX, Educatrice spécialisée ; Florent BESOIN, psychologue.



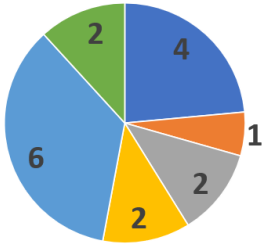
15 hommes



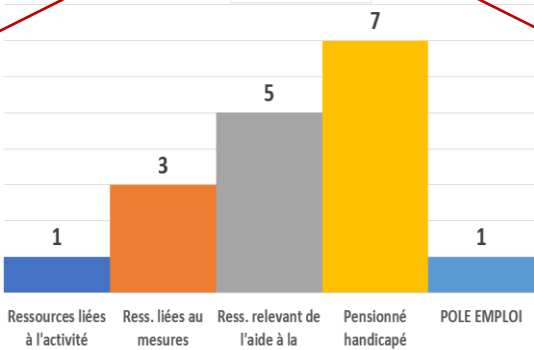
2 femmes



- De 461 à 610 euros
- De 151 à 305 euros
- De 916 à 1218 euros
- De 306 à 460 euros
- De 766 à 915 euros
- De 611 à 765 euros

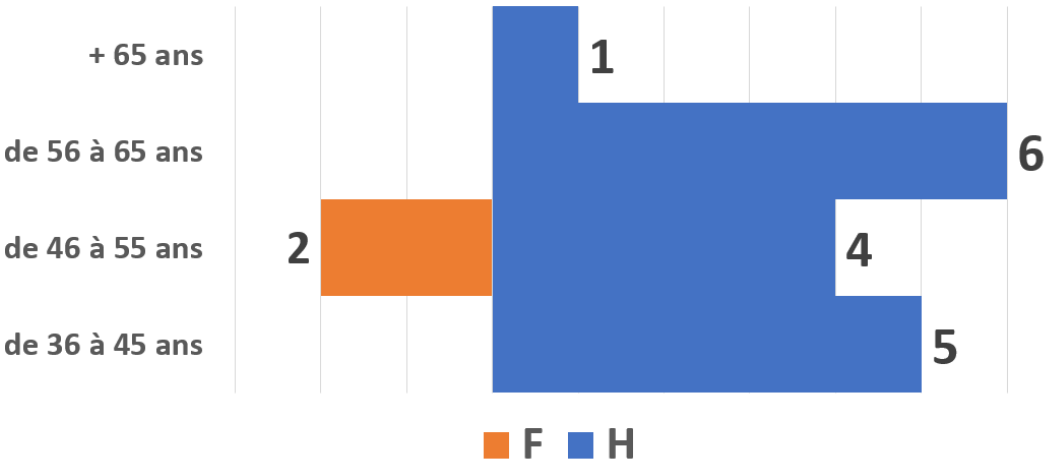


Ressources



Nature des Ressources

Pyramide des âges 2022



93,97 %

Taux d'occupation 2022

6 174

Nombre de nuitées réalisées en 2022

Les partenariats :

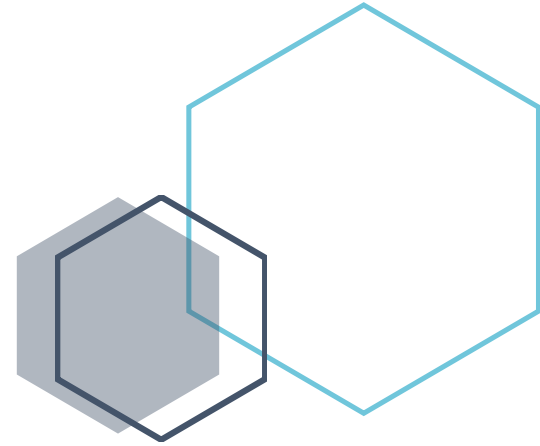
FAC
 RASSEL/PASS
 Conseil départemental
 UDAF
 ATRD
 Service des tutelles Henry Ey
 CASA (Henri Ey)

CICAT
 SAMSAH et SAMAD de l'ALVE et SAMSAH TC
 Banque Alimentaire
 Reconstruire ensemble
 Effusion
 Pharmacie des Acacias
 Lycée Jehan de Beauce

Centre Social de Beaulieu
 Les infirmiers libéraux de Mainvilliers
 A domicile 28
 Taxi Avignon
 Aider autrement 28

Les actions réalisées en 2022 :

- Embellissement des extérieurs et création d'un potager,
- Rassemblement départemental autour de la pétanque,
- Ateliers cuisine,
- Ateliers « petit-déjeuner »,
- Barbecue,
- Journée à Pornic,
- Sortie au théâtre,
- Ateliers manuels et créatifs.

**Objectifs 2023 :**

- Etoffer notre réseau de partenaires
- Continuer les actions collectives pour maintenir et renforcer le lien
- Travailler en lien avec la résidence sociale pour favoriser la mixité entre les résidents
- Maintenir et développer l'autonomie des résidents pour les laisser auteurs et acteurs de leur propre vie.
- Lancer une réflexion en concertation avec la Direction, le Conseil d'administration et les résidents pour donner un nouveau nom à la Maison Relais.

Une belle sortie : de la Maison Relais à la Résidence sociale :

Le début d'année 2022 a été marquée par la sortie d'un résident de la Maison Relais vers la résidence sociale du CoATEL de Lucé Leclerc. Ce projet a été travaillé avec le résident au cours de projets individualisés réalisés avec chacun des résidents.



La sortie de F. s'est travaillée sur quelques mois, en lien avec sa curatrice et les collègues de Lucé Leclerc. Notre rôle a été de l'accompagner, de baliser au mieux sa sortie pour qu'il ne se retrouve pas de nouveau en échec. La résidence sociale lui a été proposée, car il avait retrouvé son autonomie, il aspirait à de nouveaux horizons du fait d'un emploi qu'il tenait depuis plusieurs mois. Le maintenir à la Maison Relais alors qu'il était en pleine insertion l'aurait freiné dans cette belle perspective.

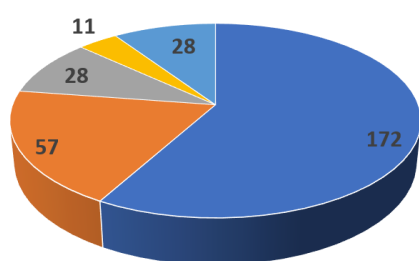
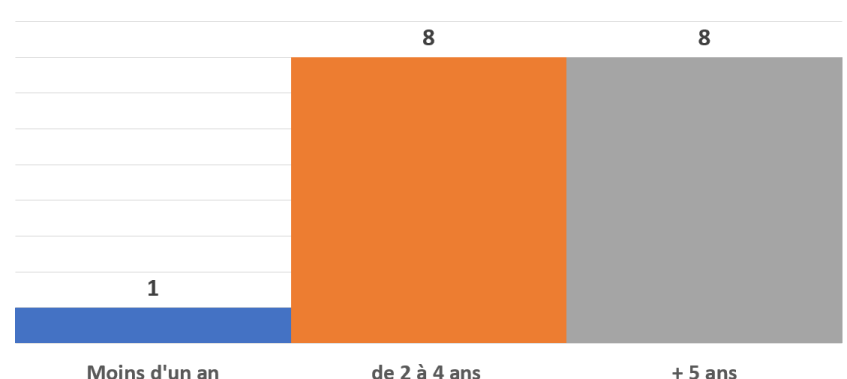
Les débuts en dehors des murs de la Maison Relais ont été difficiles pour F. Nous étions encore très présentes pour lui. Il avait encore besoin de ce repère qu'il avait pu avoir pendant ses 4 années passées à la Maison Relais. Il revenait très régulièrement à la Maison Relais afin que nous l'aidions dans ses prises de rendez-vous, pour l'aider dans ses démarches administratives, pour échanger sur ses craintes et ses doutes. Un gros travail a été fait à plusieurs reprises pour travailler le relais avec les collègues de la résidence sociale. Cela a pris plusieurs mois afin que F. puisse être rassuré, et travailler en confiance avec d'autres professionnels. Aujourd'hui le chemin est fait. Il revient toujours sur la Maison Relais pour partager des moments conviviaux avec l'équipe et les résidents. Il se sent bien.

Cette sortie positive pourrait être réitérée avec d'autres résidents de la Maison Relais pour qui, il ne reste que quelques freins à lever. L'assurance se ferait plus sereinement s'ils étaient certains d'avoir un suivi de l'équipe pendant quelques mois après leur sortie. Notamment le temps que tout se mette en place pour eux dans leur nouvel environnement. De plus, cela permettrait d'accueillir de nouveaux résidents à la Maison Relais, pour qui un étayage est vraiment primordial, et de continuer une démarche d'autonomisation et de n'être plus qu'un soutien pour ceux prêt à regagner un logement autonome.

Nous pouvons lancer, réfléchir, idéaliser une Maison Relais « hors les murs », pour donner une chance aux personnes de trouver un logement autonome.

Nombre de Commission d'admission tenue en 2022 :**1****Typologie des accompagnements**

- Médicaux
- Courses, coiffeur, achats vestimentaires
- Administratifs (banque, SPIP, CPAM, etc.)
- Vers l'emploi
- Réunions de synthèse (CMP, Curateurs, SAMSAH)

**Durée du séjour**

La Maison Relais : Une vie collective

La vie collective fait partie intégrante du quotidien des résidents de la Maison Relais.

Chaque début de mois, depuis juin, un planning d'activités est distribué aux résidents. Les idées de sorties, d'ateliers sont proposées par les résidents.

Cela est l'occasion pour chaque résident de devenir acteur. Nous attachons une grande importance à ce que chacun trouve sa place, exprime ses souhaits et ses désirs. Les activités proposées sont de réels outils pédagogiques et non des activités occupationnelles. Derrière chaque activité proposée des éléments sont identifiés et retravaillés en individuel avec chacun.

Chaque mois au début de l'année, puis très vite, chaque semaine, l'équipe et les résidents se retrouvent le lundi matin pour partager un petit déjeuner, et échanger sur les actualités du weekend.

Des ateliers cuisines et des repas partagés sont, également, proposés tous les mois.

Depuis le mois d'Octobre, un atelier cuisine, avec les résidentes du CHRS (et les enfants pendant les vacances scolaires) est organisé. Très vite, cela est passé d'un simple atelier cuisine en commun, au partage du repas. Cela permet une belle mixité et de beaux échanges.

En 2022, les résidents ont participé à des ateliers de décoration, de jardinage, de créations divers et variées...

De nombreux échanges ont pu avoir lieu sur le terrain de pétanque, en lien avec certains résidents de la résidence sociale, tout comme un barbecue qui a pu avoir lieu l'été dernier.

Les résidents ont eu le souhait de sortir de la résidence pour pouvoir « prendre l'air ». Ils ont souhaité que nous organisions des balades à l'étang de Luisant, au parc des Vauroux... Lorsque le temps le permettait, ces balades étaient organisées hebdomadairement.

Le 02/08/2022, cinq résidents ont pu participer à la sortie à Cabourg, organisée par la résidence sociale de Lucé Leclerc. Chacun a pu passer une journée en bord de mer, en vacanciant à son envie du moment. Nous avons pu orienter les résidents dans les restaurants de leur choix afin de se faire plaisir gustativement.

Des sorties au cinéma ont pu être organisées à la demande des résidents. Les personnes intéressées se mettaient en lien pour trouver le film et la séance qui correspondaient.

Pour clôturer l'année, de nombreux échanges ont eu lieu sur l'organisation de notre repas de fin d'année. Résidents et équipe avaient le souhait de convier les personnes intervenant dans l'accompagnement des résidents à un moment convivial. Les invitations ont été pensées et réalisées par les résidents, tout comme les amuses bouches mis à disposition lors de l'apéritif de Noël. Cela fut un beau moment d'échange, et une façon de faire du lien différemment.

Ce même soir, nous nous sommes retrouvés, équipe et résidents, pour un moment plus intimiste afin de partager notre repas de fin d'année. Cette année nous avons fait le choix de faire appel à un traiteur, en proposant, à chaque résident différents choix de plats et d'accompagnements afin qu'ils se fassent plaisir individuellement, tout en partageant un beau moment.

Cela a clôturé encore une belle année passée ensemble et a permis de réfléchir à de nouveaux projets pour l'année qui arrive.

Une nouvelle admission :

« Qui dit Sortie de la Maison Relais, dit Nouvelle admission ». Une commission d'admission a eu lieu le 09/03/2022. Après un mois de préparation du logement (rafraichissement des peintures, ménage, nouveaux équipements...), nous avons accueilli un nouveau résident le 01/04/2022.

L'équipe attache une très grande importance, voir une exigence, à la réfection des logements, et veille à ce que le logement soit accueillant pour la personne qui va y déposer ses affaires.

Cette exigence dans la préparation des logements est appliquée par nos agents techniques et nos agents d'entretien, ainsi que par les prestataires extérieurs, sans qui nous ne pourrions accueillir les personnes dans des logements respectueux.

Les personnes qui arrivent à la Maison Relais ont besoin de retrouver une stabilité et une dignité. L'accueil fait partie intégrante de l'accompagnement et si cet accueil est bâclé, tout l'accompagnement peut être fossé.

Un séjour à Pornic :

Un séjour à Pornic a été réalisé en concertation avec les résidents de la Maison Relais.

Plusieurs réunions préparatoires ont eu lieu afin que ce projet soit réalisable et réalisé. Sept résidents ont pu participer à ce projet du 20 au 23 juin 2022. Les constats des années précédents marqués un séjour trop court. Il a donc été décidé à l'unanimité de passer une nuit et une journée de plus sur les lieux.

Pour que ce projet soit réalisable, une participation financière pour les frais d'hébergements a été demandée aux résidents.

L'équipe a pu réserver trois mobil homes dans un camping, non loin du centre-ville de Pornic.

Nous avons pu emprunter le trafic du CADA pour se rendre sur place.

En amont, il a fallu prévoir et prévenir les infirmiers intervenant au domicile de certains résidents, afin qu'ils puissent nous fournir tous les médicaments et les ordonnances pour que le lien soit fait avec l'infirmière qui interviendrait sur le camping pendant le séjour.

Il a fallu, également, anticiper avec le CMP, le traitement par injection de deux résidents.

Pour les repas, notre partenariat avec la Banque Alimentaire, a permis de se restaurer pendant le séjour. Seules des courses pour les produits frais ont été réalisées. Pendant le séjour, nous partagions les tâches ménagères et les repas tous ensemble. Les échanges et la bonne humeur étaient toujours au rendez-vous.

Nous avons pu participer à la fête de la musique avec les résidents intéressés. Nous avons pu emmener les résidents en bord de mer, ou chacun a pu faire les activités qui lui plaisait (promenade, contemplation du paysage sur un banc...recherche de crabes, poissons sur les rochers...).

Nous avons pu découvrir le marché de Pornic, où chaque résident a pu se faire plaisir en réalisant ses propres achats, selon son envie du moment.

Le camping disposait d'un terrain de pétanque, et d'un étang privatif, ce qui a permis de se détendre en partageant des temps de jeux, et de pêche avec certains résidents qui avaient emmené leur matériel.

Nous avons, également, pu partager des piques niques à la demande des résidents, et une soirée au restaurant du camping.

Ce séjour a été très riche, et les axes de travail pour l'équipe ont été très intéressants du fait de l'intensité du temps de présence avec chacun des résidents.

Les observations par l'équipe pendant le séjour, ont permis de travailler des projets au retour pour certains résidents, allant de la gestion d'une valise qui a pu être travaillée lors des actions professionnelles avec les étudiantes du lycée Jehan de Beauce, jusqu'à un départ en cure thermique pour une résidente.

Le recrutement d'un psychologue et la reprise de l'analyse des pratiques :

L'une des perspectives de 2022 sur le rapport d'activité de 2021 était le recrutement d'un psychologue pour compléter l'équipe, et cela est chose faite. En effet, l'équipe s'est étoffée en juin 2022 avec l'arrivée de Florent BESOIN en qualité de psychologue.

Il intervient chaque lundi sur la structure, en complément dans l'accompagnement des résidents et en proposant des entretiens individuels pour les résidents volontaires, en ayant des entretiens informels en salle collective, et encore pendant les ateliers d'expression proposés le lundi matin.

Cet accompagnement est primordial et permet une prise en charge globale pour chaque situation, et de pouvoir coordonner différents points de vue, de réfléchir à différentes pistes pour le bien être de chaque résident.

Au mois de mars, l'équipe a pu de nouveau bénéficier d'analyse de pratique dispensée par une nouvelle professionnelle. Il a fallu que cette professionnelle remette sa méthodologie de travail en question du fait de la petite équipe de la Maison Relais. Depuis que les axes d'approches ont été trouvés, ce temps permet à l'équipe de vraiment prendre le temps, de réfléchir aux problématiques rencontrés et de pouvoir réajuster sa pratique pour apporter un accompagnement adapté.

Parcours de formation

La responsable de la maison relais qui est également présente dans l'accompagnement social a suivi un parcours de formation auprès de l'UNAFO (Union des professionnels du logement accompagné).

Ce cursus a représenté un volume horaire de 70h, traitant sur les missions des pensions de famille, l'accueil des personnes en difficulté, l'accompagnement en santé mentale, sur les concertations et la participation des résidents.

Ce parcours de formation a été très riche, et a permis de repartir avec des outils concrets à mettre en application sur notre Maison Relais.

Les rencontres avec les formateurs et les professionnels d'autres structures permettent un appui et des échanges sur les pratiques de chacun

Des rencontres pour étoffer le réseau partenarial

Nous avons rencontré les assistantes sociales travaillant sur le secteur de Mainvilliers afin de pouvoir échanger sur nos missions et nos différents champs d'actions. Il est important de faire du lien entre tous les intervenants sociaux du secteur, afin de pouvoir échanger sur des accompagnements en communs, ou tout simplement pour avoir des personnes ressources lors de questionnements particuliers.

Nous avons rencontré les professionnels de l'Épicerie Solidaire de Mainvilliers, ainsi que des professionnels du pôle addiction de Morancez.

Un échange avec le directeur du CICAT a pu être organisé en fin d'année, avec la perspective d'avoir des professionnels référents pouvant intervenir sur la structure. Cela pourra être une perspective de travail sur 2023.

Certains de nos résidents se sont vu changer de tuteurs/ curateurs, et il a été très appréciable que ses nouveaux professionnels prennent notre attache pour organiser une rencontre. Ce travail partenarial, avec les professionnels mandatés pour protéger nos résidents, est primordial pour faciliter notre accompagnement au quotidien des résidents.

L'accueil d'un service civique et de deux stagiaires

Nous avons pu accueillir un jeune en service civique, Kenny, qui est arrivé fin mars, afin de pouvoir créer du lien avec les résidents, leurs consacrer du temps, favoriser une dynamique de groupe en proposant des activités diverses et variées, ainsi que des sorties. Malheureusement, pour des raisons personnelles, il a mis fin à son contrat. Il a su partager sa bonne humeur, et mettre au profit des résidents son aisance relationnelle, et cela lui a permis de réaliser de belles choses sur la structure.

Nous avons, également, accueilli, deux stagiaires sur cette année 2022. Jessy, étudiant en 2^{ème} année de BTS ESF au lycée Jehan de Beauce, et Maelle, étudiante, en 1^{ère} année de BTS ESF au Lycée Atlantique de Luçon.

Les temps d'accueil des stagiaires sont très intéressants pour l'équipe, car cela permet de se poser réellement sur la pratique, et les questionnements des stagiaires permettent de « relever la tête du guidon ».

Ces temps de présences sont, également, très intéressants pour les résidents, car cela permet de créer du lien avec une autre personne, de travailler la confiance, et d'enrichir le groupe avec des échanges souvent informels.

Rapport du trésorier

J'ai l'honneur, au nom de votre Conseil d'Administration, de vous présenter mon rapport financier pour l'année 2022, auquel est adjoint :

- 1 - le Compte de résultat, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre,
- 2 - le Bilan, établi au 31 décembre,
- 3 - l'Annexe légale.

1. Compte de résultat

Les recettes d'exploitation sont en hausse de 68 278,00 €, et s'établissent globalement à 2 771 411,00 €.

Les frais de fonctionnement sont également en hausse de 188 524,00 €, et atteignent 2 860 474,00 €.

Je vous propose d'entrer un peu dans le détail.

Au niveau des produits

Les indemnités d'occupation demeurent toujours notre principale ressource. Elles s'élèvent à 1 644 439,00 €. La baisse par rapport à 2021 est de 0,04 %.

La dotation pour le CHRS de 421 430,00 € est supérieure au montant reçu pour 2021 (+ 17 156,00 €) ; celle du CADA est de 373 924,00 € est supérieure à celle de l'année précédente (+25 347,00€ €).

Les subventions passent de 210 960,00 € à 233 762,00 €. Celle concernant la Maison Relais est stable et représente 118 260,00 €.

La subvention, pour l'accueil et l'hébergement des auteurs de violences conjugales est stable également et représente 12 000,00 €.

La subvention pour la protection internationale est inférieure à celle de l'année précédente (-32 047,00 €).

Les autres produits n'amènent pas de commentaires particuliers.

Au niveau des charges

Les charges externes s'élèvent à 1 289 755,00 €, en hausse de près de 4,70 %. Elles comprennent principalement les fluides, les locations immobilières et les frais d'entretien et de maintenance.

Les salaires, charges et taxes sociales, représentent quant à eux près de 59 % du total des frais de fonctionnement, et s'établissent à 1 182 798,00 € contre 1 079 285,00 € l'an dernier.

Les dotations aux amortissements représentent à 74 987,00 €.

Après la prise en compte de l'ensemble de ces éléments, le résultat d'exploitation est donc déficitaire de 89 063,00 €.

Résultat financier

Le résultat financier se traduit par une ressource supplémentaire de 4 089,00€.

Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel est positif de 5 971,00 €.

Nous clôturons ainsi l'année 2022 par un déficit de 86 630,00 €, qui pourrait être ainsi réparti :

- CHRS : 14 403,54 €

- CADA : 33 205,13 €

Je vous rappelle que ces résultats sont soumis à l'approbation du tiers financeur (DDETSPP).

Le Co.AT.E.L dégagerait ainsi un déficit propre de 134 238.67 € qui pourrait être ainsi affecté en diminution des fonds propres de l'association.

Au passif du bilan 2021, nous avons fléchi l'an dernier 88 718,75 € en report à nouveau pour de l'équipement mobilier pour les logements d'une future résidence. Avec les projets d'ouverture en cours, nous vous proposons de laisser en report à nouveau ce montant.

2. BILAN

Le bilan établi au 31 décembre 2022 s'équilibre à 1 744 934,00€.

L'actif est constitué par :

- les immobilisations nettes pour 142 392,00 €

- les disponibilités pour 1 602 541,00 €

Au passif, on retrouve :

- les fonds propres pour 1 285 930,00 €,

- les provisions de retraite pour 28 363,00 €,

- les dettes pour..... 430 640,00 €.

Malgré le déficit pour cette année 2022, la situation financière demeure saine.

Nous maintiendrons une gestion prudente de notre Association en 2023.

Je vous remercie de votre attention.

Jacques BLANCHARD,
Trésorier

L'association Co.A.T.E.L remercie vivement
l'ensemble de ses partenaires, qui ont permis, par leur soutien social, matériel ou financier,
de poursuivre sa mission auprès des résidents et des bénéficiaires des dispositifs spécifiques.



Co.A.T.E.L
Association, loi 1901
DG : 6 rue Charles Victor Garola
BP 90158
28003 CHARTRES cedex